

C. F. R. Vetterlein.

Rubr. XIV.

Nro. 171.

Gymnasial - Bibliothek

zu Cöthen.

MEMOIRES SECRETS
DE
MYLORD
BOLINGBROKE,
SUR
LES AFFAIRES D'ANGLETERRE
depuis 1710 jusqu'en 1716.
ET
PLUSIEURS INTRIGUES
A LA COUR DE FRANCE,

*Ecrits par lui-même en 1717. adressés en forme de
Lettre au Chevalier Windham; publiés après
sa mort en 1753. Traduits de l'Anglois avec
des notes historiques pour l'intelligence du Texte;
précédés d'un discours préliminaire sur la vie
de l'Auteur, et accompagnés de Pièces justifi-
catives.*

NOUVELLE EDITION
publiée
par
JEAN CHRETIEN FISCHER.

SECONDE PARTIE.



à JENE
M. DCC. LVIII

MEMOIRS SECRETS

DE
M. L. O. D.

BOLLINGBROKE

ET

LES AFFAIRES D'ANGLETERRE

DEPUIS L'AN 1701

PLUSIEURS ANNEES

A LA COUR DE FRANCE

Par le sieur de BOLLINGBROKE, ambassadeur de France en Angleterre, et par le sieur de L'ESTRADES, ambassadeur de France en Hollande. Le tout par le sieur de BOLLINGBROKE, ambassadeur de France en Angleterre, et par le sieur de L'ESTRADES, ambassadeur de France en Hollande. Le tout par le sieur de BOLLINGBROKE, ambassadeur de France en Angleterre, et par le sieur de L'ESTRADES, ambassadeur de France en Hollande.

NOUVELLE EDITION

REVUE

PAR M. DE BOLLINGBROKE

DEUXIEME PARTIE

1711

M. DE BOLLINGBROKE



MEMOIRES SECRETS
DE MYLORD
BOLINGBROKE,
II. PARTIE.



MEMOIRS SECRETS
DE STONOR
BOLLINGBROKE
W. P. T. E.





MEMOIRES SECRETS
DE MYLORD
BOLINGBROKE,
SVR LES
AFFAIRES D'ANGLETERRE.
Seconde Partie.



Le nouveau Gouvernement de France fut pour moi un pays étranger, dont je connoissois peu les chemins. La plupart des visages étoient nouveaux pour moi, & tout jusqu'au langage en étoit bien changé. De ceux qui avoient eu du pouvoir sous le précédent Règne, la plupart furent déplacés: les autres étoient trop occupés du soin de se maintenir en place, pour écouter des propositions en faveur du Prétendant. Les deux hommes qui avoient la plus grande apparence de faveur & de crédit, étoient M. Dagueisseau & le Duc de Noailles. L'un, de Procureur général, a été fait Chancelier à la place de M. Voüins, & l'autre fut mis à la tête des Finances. Le premier passe pour

A z

homme

homme de mérite, mais il n'est jamais sorti de la sphère des Loix. J'avois beaucoup connu le second du temps du feu Roi; mais par le même principe de Cour qui l'avoit fait alors se réjouir d'être bien avec moi, à peine m'auroit-il reconnu depuis. J'étois lié d'amitié avec le Ministre *, qui avoit la principale direction des affaires étrangères; & je dois le dire à son honneur, il n'a jamais encouragé un dessein qu'il sçavoit que la Cour n'étoit pas dans l'intention de soutenir.

Je trouvai quelques voies indirectes & particulières pour converser avec d'autres personnes qui avoient du credit & de l'influence dans la même Cour; mais vainement j'aurois attendu de leur part, quelque chose de plus que le langage de la politesse. Il s'agissoit d'une affaire que leur Maitre n'étoit pas disposé à protéger, & pour laquelle eux-mêmes n'avoient aucuns préjugés favorables. Les engagements particuliers dans lesquels le Duc d'Orléans étoit entré avec Sa Majesté, pendant la vie du feu Roi, pouvoient perdre de leur force, à mesure que le Régent affermiroit sa puissance. Bientôt ils n'en auroient plus eu du tout, si le Prétendant avoit réussi; mais dans ces commencemens ils faisoient une forte impression. L'air de cette Cour étoit de prendre l'opposé de tout ce qu'on avoit adopté sous Louis XIV. *Cela ressemble trop à l'ancien système*, étoit une phrase si souvent donnée pour réponse, qu'elle devint une plaisanterie, & passa presque en proverbe. Pour finir par un fait incroyable, mais exactement vrai, la même Paix qui avoit sauvé la France de sa ruine, & ceux qui l'avoient faite, étoient devenus aussi peu agréables à cette Cour qu'à celle de Vienne.

Dans

* Le Maréchal D'Humieres.

Dans cet état des choses, le Duc d'Ormond se flat-
ta de s'être ouvert secrètement une voie sûre pour
arriver jusqu'au Régent, & le faire entrer dans tous
ses desseins. Nous logions ensemble, dans une mai-
son qu'un ami m'avoit prêtée. J'observai que sou-
vent on le perdoit de vuë, & qu'il faisoit de conti-
nuelles excursions hors de la Ville, avec tout l'air de
précaution & de mystère imaginable. Je doutai d'a-
bord, si ces intrigues avoient pour objet les affaires,
ou le plaisir: je découvris bientôt avec qui elles se
tramoient, & j'ai tout lieu de croire que tous les deux
y étoient mêlés. Il est nécessaire que je vous ex-
plique en quoi consistoit ce secret.

La même Mad. Trant que j'ai nommée ci-dessus,
se préparoit depuis long-temps, à la vie retirée &
austère des Carmelites (a), par un excès des plaisirs
de Paris, lorsque peu avant la mort de la Reine, elle
passa en Angleterre. Ce qu'elle étoit chargée d'y
négocier, soit par le Chevalier, soit par d'autres per-
sonnes, c'est ce que j'ignore, & qu'il n'importe guè-
res de sçavoir. Dans ce voyage, elle fit ou renou-
vella connoissance avec le Duc d'Ormond. La chro-
nique scandaleuse dit, qu'elle ramena avec elle en
France une femme, que je n'ai point connue, mais
qui probablement étoit belle, & qu'elle fit, par ce
moyen, sa cour au Régent. Quel que fût son mé-
rite auprès de ce Prince, il est certain qu'elle entre-
tint une correspondance avec lui, & s'y mit sur le
pied de familiarité, qu'il permet de prendre à tous
ceux qui contribuent à ses plaisirs. Il la logea avec
une vieille Demoiselle qui avoit été fille d'hon-
neur de Madame, & qui avoit contracté à la Cour

A 3 un

(a) Ce trait, peut-être satyrique, porte sur ce que l'Auteur
dit dans une note, que cette Dame parloit toujours de se
faire Religieuse. Ou supprime ici cette note où l'Auteur
parle du mariage de Mad. Trant, avec un Cadet de très-
grande Maison.

un esprit d'intrigue, dont elle n'avoit pû se défaire dans sa retraite.

Ces deux femmes s'associèrent l'Abbé De Tésu, dans toute la partie politique de leurs affaires: car je ne supposerai point qu'un si révérend Ecclesiastique fût entré dans aucune autre confiance. Cet Abbé est Secrétaire du Régent: c'est par lui principalement, que fut acheminé le traité secret entre son Maître & le Comte de Stair, durant le règne du feu Roi. S'il fut leurré d'un chapeau de Cardinal, ou s'il joua ce nouveau rôle par les mêmes ordres que le précédent, c'est ce que je sçai pas. Ce qui est certain, et dont le Ministre Britannique ne fut pas la dupe, c'est qu'en même temps qu'il concertoit des mesures d'un côté, pour traverser les desseins du Prétendant, il témoignoit de l'autre, toute l'inclination possible à son service. Une espee de fou, qui a été Intendant en Normandie, & plusieurs autres politiques du plus bas ordre, furent en différents temps, admis dans cette fameuse *Junte*.

C'étoit avec ces dignes gens que négocioit le Duc d'Ormond; & aucun soin ne fut négligé de sa part, pour m'exclure de ce secret. La raison, autant que je puis la conjecturer, vous la sçauvez tout-à-l'heure. J'aurois pû, avec justice, prendre fort mal ce procédé; et le Duc n'auroit rien trouvé, dans toute ma conduite à son égard, qui y ressemblât. Je vous proteste sincèrement que je n'en sentis pas la plus légère émotion.

Avec ces comiques Ministres, il ne fit pas le moindre progrès dans l'affaire; & cependant, ils'imaginoit gagner tous les jours du terrain. Je n'avois pas davantage avec les véritables, mais du moins je le voyois bien. Ce n'étoit pas là toutefois les seules difficultés que nous eussions à surmonter; il en survint une de notre côté, qui nous embarrassa davantage. La première nous empêchoit de nous
appro-

approcher de notre point du vuë : la seconde nous l'enleva, & ne nous laissa plus rien à envisager.

On avoit envoyé en Angleterre, peu de jours avant la mort du Roi de France, un Mémoire que j'avois écrit à Châville, de concert avec les Ducs d'Ormond, de Berwick, & M. de Torcy. C'étoit une réponse à celui qu'on en avoit reçu. L'état de ce pays-ci y étoit représenté au vrai; la différence marquée entre ce qu'on avoit demandé, & ce qu'on pouvoit attendre; & sur-tout, cette question y étoit répétée, sçavoir, ce que nos amis feroient pour nous, & ce qu'ils vouloient que nous fissions pour eux? La réplique à cela, nous parvint par le canal du Secrétaire d'Etat des affaires étrangères. On nous déclaroit qu'on ne pouvoit rien dire, jusqu'à ce qu'on eût vû quel tour prendroient les affaires, après un aussi grand événement que la mort du Roi, dont on avoit reçu la nouvelle.

Cette déclaration nous ferma la bouche, & nous lia les mains. Ce dernier avis, suspendant le projet que nous avions suivi jusqu'alors, & dont le plan m'avoit servi d'instruction, je ne sçavois plus, je l'avoue, ni comment ni quoi solliciter. J'étois dans le doute si votre dessein seroit d'aller en avant, ou d'étouffer, autant qu'il seroit possible, le souvenir de tout ce qui s'étoit passé, de rester en repos, & de faire retomber sur la Cour la haine d'une fausse alarme, jusqu'à ce que des conjonctures plus favorables dans l'intérieur & au dehors, vous missent en état de reprendre l'affaire. Peut-être auroit-ce été le plus sage parti; mais en ce cas, vous auriez du le prendre du concert avec nous, qui travaillions ici pour vos intérêts. Ce n'étoit pas votre projet, comme il parut ensuite: & c'est pourquoi les Directeurs du parti à Londres furent inexcusables

d'avoit laissé les choses sur le pied de cette déclaration, & de ne m'avoit plus donné, pendant quelques semaines, aucun avis, sur lequel je pusse compter. Tant que les préparatifs avoient dû être faits, & l'ouvrage commencé par les secours d'ici, vous deviez naturellement attendre de nos nouvelles: mais quand nous eumes entièrement perdu ces espérances, c'étoit à vous à nous déterminer,

Dans cet état désespéré, nous commençâmes à recevoir des messages de vôtre part, mais rien par écrit. On nous disoit qu'il n'y avoit plus de temps à perdre, & qu'il falloit faire partir le Chevalier. Jamais on ne fut je crois, plus embarrassé que je l'étois alors. Je ne pouvois m'imaginer, vous vous fussiez contentés de donner verbalement, & d'une manière si vague, le signal de l'action; & je sçavois, par expérience, le peu de fonds qu'il y avoit à faire sur de tels messages: en voici un exemple.

Peu après que je fus engagé dans ces affaires, il arriva à Bar un Moine dépêché, disoit-il, par le Duc d'Ormond. Il insistoit au nom du Duc, pour que le Chevalier eût à passer incessamment dans la Grande-Bretagne, dont la Couronne n'attendoit que sa présence pour se placer sur sa tête. Le *compagnon* fit sa prétendue commission avec tant d'assurance, il l'appuya de tant de détails & de particularités, que le départ fut résolu, & que le Chevalier me marqua un rendez-vous pour le joindre. Cette manière d'envoyer chercher un Roi, avec aussi peu de cérémonie qu'on en ferroit pour inviter un ami à souper, me parut un peu extraordinaire; mais en parlant à l'homme même, qui par bonheur fut envoyé de Bar à Paris, je découvris aisément qu'il n'avoit jamais eu une pareille commission, & qu'il agissoit de sa tête. Tout Moine qu'il étoit, j'osai m'opposer à ce qu'on

prit

prit sur sa parole aucune résolution: & peu après, nous apprîmes par le Duc d'Ormond lui-même, qu'il ne l'avoit jamais envoyé.

Cet exemple me rendoit déjà défiant; mais voici ce qui me confirma dans mon incrédulité. Je ne pouvois imaginer, sans vous croire tous en démençe, que vous pussiez nous presser tout-d'un-coup d'entreprendre la chose sans argent, armes, ni munitions, ni dequoi former seulement une Compagnie d'Infanterie, vous qui aviez jugé le dessein impraticable, à moins des secours spécifiés ci dessus, pendant qu'il n'étoit pas encore tout-à-fait divulgué; Que le Roi n'avoit ni flotte en mer, ni plus de huit mille hommes de troupes dispersées dans toute l'Isle; Que nous avions pour nous l'inclination de la Cour de France; que nous pouvions attendre d'elle des assistances particulières, & une connivence générale: au lieu que dans l'état présent, le Gouvernement d'Angleterre étoit sur ses gardes, les Troupes nationales augmentées, les étrangères appellées au secours, & la France enfin contre nous, comme tout le reste du Continent. Je ne concevois pas une combinaison d'accidens assez étrange, pour avoir augmenté la nécessité d'agir à mesure que les moyens nous en avoient manqué.

Sur toute cette affaire, mon avis fut, (& je ne vis point que celui du Duc d'Ormond s'en écartât), que nous attendissions de vos nouvelles assez positives pour nous assurer de ce que vous désiriez, & de ce que nous aurions à faire. En attendant, je proposai de préparer, (autant que le peu d'argent & de faveur que nous avions, pourroit nous le permettre), quelques embarquemens sur les côtes de France.

L'Amiral Byng étoit venu dans la rade du Havre demander, noms par noms, quelques vaisseaux qui nous appartenoient. Le Régent ne jugea pas à propos de les lui livrer; mais il ordonna qu'ils fussent déchargés, & leurs cargaisons déposées dans les magazins du Roi. Nous n'étions pas en état de réparer cette perte; ainsi, lorsque je parle d'embarquement, n'entendez par-là rien de plus que ce qu'il falloit pour le passage du Prétendant & de sa suite. C'étoit alors tout ce que nous pouvions faire, & cela ne fut pas négligé.

Pendant que nous y travaillions, il arriva d'Ecosse un Gentilhomme dépêché pour représenter l'état de ce pays-là, & pour demander au Chevalier une réponse définitive; sçavoir, s'il vouloit que le soulèvement eût lieu sans plus tarder, attendu qu'il pourroit devenir impraticable, si l'on étoit obligé de le différer davantage? Ce Gentilhomme fut renvoyé, avec ordre de dire à ceux qui l'avoient dépêché: Que le Chevalier souhaitoit de combiner ce soulèvement avec celui de ses amis en Angleterre, de manière qu'ils pussent s'appuyer réciproquement, & occuper l'ennemi des deux côtés; Qu'il attendoit de jour en jour une réponse finale de la part de ceux-ci; Qu'il seroit fort à désirer qu'on pût tout suspendre en Ecosse, jusqu'à ce que tout fût prêt en Angleterre; mais si les Ecoissois étoient pressés au point d'être obligés de se soumettre ou de prendre les armes, qu'ils pouvoient les prendre, & qu'il seroit de son mieux pour les joindre au plutôt.

Ce que cet empressement des Ecoissois & cette incertitude des Anglois devoient enfin produire, n'étoit pas difficile à prévoir. Afin de ne rien négliger de ce qui étoit en mon pouvoir, pour prévenir de fautes mesures, comme je n'avois rien omis pour en faire prendre de bonnes, j'avois, avant
l'ex-

L'expédition de cette réponse, dépêché un Gentilhomme à Londres, où je supposois que le Comte de Mar devoit être encore: je le chargeai de lui dire que je le crovois convaincu comme moi & tous nos amis, que l'Écosse ne feroit rien de décisif sans le concours de l'Angleterre, & que celle ci ne bougeroit point sans un secours étranger: Qu'il ne falloit absolument compter sur aucune assistance du dehors, & que je le priois de tirer la conséquence. Ce Gentilhomme à son arrivée, trouva le Comte de Mar déjà parti pour se mettre à la tête des Montagnards. Il communiqua son message à une personne de confiance *, qui se chargea de le lui faire passer; & c'étoit tout de qu'on pût faire dans une telle conjoncture.

Vous vous étiez alors visiblement écartés du projet que vous nous aviez envoyé, & de tous les principes qui avoient été posés. Je fis ce que je pûs pour soutenir mon courage, aussi-bien que celui du Chevalier & de tous nos correspondans. Je m'efforçois en un mor, de me tromper moi-même. Je ne voyois point de remède à notre malheur, & cependant je voulois voir la fin de cette périlleuse aventure. Je vous avouerai néanmoins, que je jugeai & juge encore ces mesures, telles qu'aucun homme sensé n'en voudroit suivre de pareilles, dans les affaires les plus communes de la vie. Pouvois-je sans étonnement les voir adoptées dans une entreprise, dont l'objet n'étoit rien moins que de disposer de trois Couronnes, & les moyens d'y réussir, qu'une guerre civile.

Impatients de n'avoir aucunes nouvelles d'Angleterre, tandis que nous nous attendions à tout moment d'apprendre que la guerre étoit commencée en Écosse, nous résolûmes, le Duc d'Ormond & moi, d'envoyer à Londres une personne de confiance.

* M. Lewis.

confiance. * Nous la chargeâmes de vous répéter toutes nos relations précédentes, de vous faire connoître à quel point le Chevalier étoit destitué de tout support actuel, et même de toute espérance raisonnable d'en obtenir, et de vous prier de résoudre s'il devoit aller en Ecosse, ou se jeter quelque par sur la côte d'Angleterre. Nous ajoûtions que le Chevalier étant prêt pour s'embarquer au premier avis, vous pouviez compter sur son départ, à l'instant qu'il recevrait votre réponse: c'est pourquoi, si votre intention étoit de faire un soulèvement, vous feriez fort bien, pour gagner du temps, de l'exécuter tout de suite, sur l'assurance que de notre côté, nous remplirions exactement, quel qu'il pût être, le plan que vous nous auriez prescrit. Une circonstance nous détermina, sans plus balancer, à cette résolution: ce fut le sort d'un des paquets en chiffre, que nous vous avions adressés pour vous instruire de l'état des choses. Nous l'avions remis trois semaines auparavant, entre les mains de M. de Torcy, & nous le croyions par conséquent dans les vôtres, lorsque ce Ministre me le renvoya, (après, je croi, qu'il eut été ouvert,) avec des excuses de ce qu'il n'avoit osé prendre sur soi de lui donner cours.

La personne qui avoit été dépêchée, fut bientôt de retour. Voici la réponse qu'elle apporta: ** „Puis-
„que les affaires empiroient tous les jours, & ne
„pouvoient devenir meilleurs en différant, nos amis
„d'Angleterre avoient résolu de se déclarer sans dé-
„lai, & se tiendroient prêts pour joindre le Chevalier
„à son débarquement. Que sa personne y seroit au-
„tant en sûreté qu'en Ecosse; & que par toutes sortes
„de

* M. Ezéchiel Hamilton. Il avoit appris par cœur, sous les Mémoires de sa commission.

** Londsdown donna cette réponse au nom de tous ceux qui étoient dans le secret.

de raisons il étoit plus à propos de débarquer en Angleterre. On avoit fait les plus grands efforts, & on espéroit que les provinces occidentales seroient en bonne posture pour le recevoir. Enfin, on indiquoit en général, le lieu où il devoit descendre, c'est-à-dire, aussi près de Plimouth qu'il seroit possible.

Vous conviendrez que ce n'étoit pas là une réponse de gens qui sçussent trop ce qu'ils faisoient. Un peu plus de précision eût été nécessaire, en dictant message qui devoit avoir de si grandes conséquences ; sur-tout, ce Gentilhomme n'ayant pas manqué de leur dire que le Chevalier n'étoit pas en état de mener avec lui assez de monde pour le garantir d'être pris, même par le premier Connétable. (b) Nonobstant tout cela, le Chevalier partit de Bar, & le Duc d'Ormond de Paris. Quelques personnes furent envoyées, les unes dans le Nord d'Angleterre, & les autres à Londres, pour annoncer qu'ils étoient tous deux en chemin. Leurs routes furent arrangées de manière, que le Duc d'Ormond devoit faire voile de la côte de Normandie, quelques jours avant que le Chevalier arrivât à Saint-Malo, où le Duc lui feroit promptement donner avis de son débarquement. Deux Gentilshommes qui connoissoient le pays, & qui étoient fort connus de tous nos amis de ce côté-là, furent dépêchés devant, afin que les habitans des Comtés de Devon & de Sommerfet, qui selon notre calcul, étoient déjà en armes, pussent être avertis des signaux qui leur seroient faits, & se tenir prêts à recevoir le Duc d'Ormond.

Sur la côte de France le Duc, avant de s'embarquer, apprit que plusieurs de nos principaux amis avoient été arrêtés d'accord après le départ de la personne qui étoit venue

(b) C'est le titre qu'on donne en Angleterre, à des Officiers, dont l'emploi répond à celui de nos Prévôts ou Exemptes.

nue en dernier lieu de Londres; Que les autres étoient tous dispersés, & la consternation universelle. Il s'embarqua malgré ces mauvaises nouvelles; & sans être soutenu que de sa fermeté de tempérament, il vint descendre au lieu marqué. Il fit plus que son rôle, & il trouva que nos amis avoient fait beaucoup moins que le leur.

L'un des Gentilshommes qui l'avoient devancé, & qui avoir traversé une partie de ce pays-là, vint le joindre sur la côte, & l'assurer qu'il n'y avoit pas la moindre espérance d'exciter un soulèvement. En un mot, on lui refusa le couvert dans un pays où l'on nous avoit dit qu'on étoit en bonne posture pour recevoir le Chevalier, & où le Duc se flattoit qu'on seroit accouru pour se joindre à lui.

Il revint, après cette infructueuse expédition, aborder à la côte de Bretagne, où le Prétendant arriva de Lorraine à peu près dans le même temps. Ce que le Duc se propoisoit dans la seconde tentative qu'il fit, aussi-tôt que son vaisseau fut remis en état, pour descendre encore dans la même partie de l'Isle, c'est sur quoi j'avoué mon ignorance. Je lui en écrivis alors mon sentiment; & j'ai toujours crû que la tempête dans laquelle il fut près de faire naufrage, & qui le rejeta sur les côtes de France, le sauva d'un plus grand danger, C'étoit celui de périr dans une équipée aussi dénuée de raison, qu'aucune de celles qui ont immortalisé le Hors de la Manche.

Il ne restoit au Chevalier que deux partis à prendre: l'un de retourner à Br, l'autre de passer en Ecosse, où l'on avoit déjà pris les armes en sa faveur. Il se détermina pour le second. Il quitta la Bretagne, où il avoit autant de Ministres que de gens à sa suite, & où il étoit continuellement étourdi de disputes sur ce qu'il y avoit à faire, dans des circonstances où réellement on ne pouvoit rien faire de raisonnable.

Il en-

Il envoya devant pour faire tenir un Vaisseau tout prêt à Dunkerque, & fit la traverse par terre le plus secrettement qu'il put.

Pendant que tout ceci se passoit, j'étois resté à Paris pour tenter tous les moyens possibles de lui procurer enfin quelques secours; sans quoi il étoit évident, même pour ceux qui se flattoient le plus, l'affaire étoit sans ressource.

Aussi-tôt après le départ du Duc d'Ormond, pour le dessein dont j'ai parlé, & le retour de Mad. Trant, qui l'avoit accompagné une partie du chemin, on me fit prier de me rendre à une petite maison près de Madrid dans le bois de Boulogne, où elle demeurait avec Mademoiselle de Chauffery, la même avec qui le Duc d'Orléans l'avoit mise. Ces deux personnes me firent part de tout ce qui s'étoit passé pendant le séjour du Duc à Paris, & des espérances qu'elles avoient conçues de faire entrer le Régent dans toutes les mesures nécessaires pour appuyer les entreprises, qui se faisoient actuellement en faveur du Chevalier.

Par ce qu'elles me dirent d'abord, je vis qu'elles avoient été dans la confiance; & ce qui se passa dans la fuite de notre commerce, me prouva qu'en effet elles avoient l'accès dont elles s'étoient vantées. Tout ce que j'avois pu faire depuis la mort du Roi, par les personnes en place, & par les routes ordinaires, n'ayant produit que peu ou rien, je résolus enfin d'essayer s'il y auroit quelque chose à faire par cette voie détournée. Je me mis sous la conduite de ces deux directrices; & sans compter autant sur elles que le Duc d'Ormond, je poussai leur crédit & leur pouvoir aussi loin qu'ils pouvoient aller. Je trouvai en effet un langage plus doux, & de plus grandes espérances qu'on ne m'en avoit donné jusqu'alors. On me remit entre les mains, pour l'envoyer en Ecosse, un billet signé du Regent, écrit en apparence à une
Dame,

Dame, mais qui, en l'expliquant, se trouvoit adressé au Comte de Mar. Lorsque le Chevalier Areskine vint pour solliciter du secours, le Régent se laissa engager par ces femmes à le voir; mais il n'emporta rien de réel qu'une somme en or, faisant partie de ce que nous avions tiré d'Espagne, & qui fut perdue avec le vaisseau sur les côtes d'Ecosse. On avoit promis au Duc d'Ormond des armes pour sept à huit mille hommes; on les avoit tirées des magasins, & entreposées, je crois, à Compiègne: je fis les plus grands efforts pour obtenir que ces armes fussent envoyés sur la côte, & je me chargeai du transport; mais ce fut en vain. Enfin je ne vis bien - tôt pas plus d'apparence de faire quelque chose d'utile, que je n'en avois vû avant d'entrer, dans cette intrigue.

Je fus bientôt las d'un commerce que le succès seul auroit pû me rendre supportable & je résolus de ne me laisser plus amuser par les prétextes qu'on me répétoit tous les jours; Que le Régent étoit personnellement prévenu contre moi; Qu'il falloit tâcher de l'engager insensiblement & par degrés dans nos mesures; Que cela demandoit du temps, mais que nous en viendrions certainement à bout, & que nous serions alors en état de répondre à l'attente des Anglois & des Ecossois. Le premier de ces prétextes consistoit dans un fait que j'avois peine à croire, sçachant bien que je n'avois jamais donné à son Altesse Royale la moindre occasion d'adopter de pareils préjugés. Le second eût traîné l'affaire en une longueur & une incertitude infinie. Je pris mon parti, d'avoir au plutôt une explication sur ce qui me regardoit personnellement, & une décision sur le reste: je ne voulois plus souffrir, ni qu'on trouvât dans ma conduite quelque excuse pour n'avoir rien fait, ni que le salut de tant de braves gens qui étoient alors aux mains en Ecosse, dépendît du succès des projets de deux femmes.

Le

Le fait dont le Régent m'accusoit, disoit on, étoit d'être en correspondance avec Mylord Stair, & d'avoir été une nuit chez lui, d'où je n'étois sorti qu'à trois heures du matin. Aussi-tôt que je le sçus, je priai le Maréchal de Berwick de voir ce Prince de ma part. Il lui dit que j'avois été extrêmement touché d'apprendre en général, que j'eusse eu le malheur de lui déplaire; que j'avois été instruit du conte qu'on lui avoit fait, & auquel, disoit-on, il avoit ajouté foi; que j'attendois de lui la justice qu'il ne refusoit à personne, qui étoit de me faire prouver cette accusation; & qu'en ce cas, je consentois à passer pour le dernier des hommes; ou, si elle se trouvoit fausse, de reconnoître mon innocence. Il répondit que la chose lui avoit été rapportée par des gens qu'il ne croyoit pas capables de le tromper; qu'il avoit depuis été convaincu que c'étoit une fausseté, & que je devois être content de sa façon de penser à mon égard: mais qu'il avoit été surpris, qu'au lieu de m'adresser à lui par la voie du Maréchal d'Huxelles, j'eusse mieux aimé traiter avec Mad. Frant, & le reste; car il nomma toute la cabale, (excepté son Secrétaire que je n'avois jamais vû chez Mademoiselle de Chaussery.) Il ajouta que ces gens, à mon instigation, lui rompoient la tête & l'ennuyoient à la mort, & qu'ils n'étoient pas faits pour être chargés d'aucune affaire; & il finit, en donnant à quelques-uns d'eux les plus rudes épithetes. Le Maréchal lui répliqua que je recevrois avec la plus vive satisfaction tout ce qu'il avoit daigné lui dire pour moi; que si j'avois été en commerce avec ces personnes, c'étoit tout-à-fait contre mon inclination; & qu'enfin, si Son Altesse Royale ne vouloit pas les employer, elle devoit être sûre que je me garderois bien d'avoir jamais recours à leur entremise. Dans une conversation que j'eus, peu de temps après, avec ce Prince, il me parla dans les mêmes termes qu'au

I. Partie.

B

Maré-

Maréchal de Berwick. Je le quittai, très-mal édifé de ses intentions pour le Chevalier; mais j'emportai du moins la satisfaction de sçavoir de sa bouche, à qui je devois m'adresser pour lui faire passer mes demandes, & recevoir ses réponses. En un mot, il désavoua toutes les petites cotteries politiques, & me défendit d'avoir aucun commerce avec elles.

Avant que je reprenne le fil de ma narration, permettez-moi de faire quelques réflexions sur ce que je viens de vous dire. Lorsque je rencontrai le Duc d'Ormond à son retour des côtes, il se crut obligé de me faire quelques excuses pour m'avoir caché pendant séjour un secret dans lequel j'avois été initié en son absence. Celle dont il se servit, fut que le Régent avoit exigé de lui que je ne sçusse rien de cette intrigue. Vous observerez que le récit précédent semble contredire cette assertion; puisque, si le Régent m'avoit exclu du secret, il étoit difficile de penser que ces femmes eussent osé m'y admettre, ou que d'abord après le départ du Duc, il leur eût permis de l'importuner de ma part, & de me rapporter des réponses de la sienne. Je suis toutefois bien éloigné d'accuser ce Seigneur d'avoir affirmé une fausseté. Je crois que le Régent lui prescrivit en effet cette condition. Je vous dirai ce que je comprends de ce petit manége, & cela vous expliquera beaucoup de difficultés & de contradictions apparentes.

Ce Prince, avec beaucoup d'esprit & de valeur, a dans son caractère toute l'irrésolution imaginable; & c'est peut-être l'homme du monde le moins capable de refuser quelqu'un en face. De là, il étoit arrivé que ces femmes, ainsi qu'une infinité d'autres gens, l'avoient forcé en quelque manière, de dire & de faire tout ce qu'il falloit, pour leur donner l'air d'avoir auprès de lui du crédit & de la confiance.

Ce

Ce fut cette apparence qui séduisit le Duc d'Ormond, & dont j'oserois dire qu'il n'est pas encore délabusé. Le Régent n'avoit jamais eu l'intention de rien faire, même indirectement, en faveur du parti Jacobite. Son intérêt y étoit directement opposé; il le voyoit bien, mais la même foiblesse le portoit à entretenir toujours quelques intelligences avec le Chevalier. Cette indécision & cette duplicité d'idées qui le fait, pour ainsi dire, nager toujours entre deux eaux, l'engagea véritablement à voir le Duc d'Ormond, mais ne le mena pas plus loin. Je ne doute pas qu'il ne lui arrivât dans cette occasion, ce que vous aurez observé qui arrive à beaucoup d'autres. Nous ne nous efforçons pas seulement d'en imposer au monde, mais encore de nous faire illusion à nous-mêmes. Nous cherchons à nous déguiser notre foible, & à nous persuader que des mesures dans lesquelles nous tombons naturellement, par les imperfections de notre caractère, sont des effets de la prudence ou de quelqu'autre vertu. Ainsi le Régent qui vit le Duc d'Ormond, parce qu'il ne put résister aux importunités d'Olive Trant, & qui lui donna quelques espérances, parce qu'il ne sçavoit refuser personne, se figura sans doute, que c'étoit un chef-d'œuvre de politique pour souffler le feu de la discorde, & tenir l'Angleterre toujours embarrassée. Je ne crois pas me tromper dans ma conjecture, & c'est dans ce système que je trouve la clef de toute sa conduite à mon égard. J'y découvre la raison qui le détermina à m'exclure de son commerce avec le Duc d'Ormond, à affecter un éloignement particulier pour ma personne, & à éviter toute relation avec moi, jusqu'à ce qu'enfin je forçai, en quelque sorte, les barrières, & qu'il ne put plus me tenir à la même distance, sans se départir de son premier principe;

„d'entretenir toujours des intelligences avec tout le „monde“. Alors il me jetta, ou me laissa, si vous voulez, glisser dans les mains de ces deux femmes; & quand il vit que je le ferois de trop près, même par cette voie, il m'en retira pour me rejeter dans le propre canal des affaires, où je n'eus pas été long-tems, que cette scène d'amusement finit, comme vous allez le voir tout-à-l'heure.

Le Chevalier Areskine me dit au sortir de sa première audience du Régent, qu'il avoit rappelé à son Altesse Royale l'encouragement qu'elle avoit donné au Comte de Mar, pour lui faire prendre les armes. Je n'en ai jamais rien ouï dire, que ce que M. Areskine m'en laissa échaper. Si le fait est vrai, vous voyez que le Général Ecoffois avoit été amusé par le Régent, mais qu'il y avoit eu un témoin. Le Général Anglois le fut à son tour; & le Régent, cette foisci, jugea plus à propos de n'en point avoir. Quatre yeux voyent mieux que deux. Je connoissois mieux que ce Duc, & l'ensemble du pays, & les caractères particuliers, quoique cette Cour eût été d'abord étrangère pour moi, en comparaison de la précédente.

Une infinité de petites circonstances, qu'on sent mieux qu'on ne les explique, concouroient à me confirmer dans cette opinion. Celle qui me fit le plus d'impression, & qui est, je croi, décisive, la voici. Dans le même temps que le Régent traitoit avec le Duc d'Ormond sous la condition expresse que je n'en scüssé rien, deux personnes * du premier rang & du plus grand crédit dans cette Cour, à qui je faisois les plus fortes instances en faveur du Chevalier, me jetterent dans la conversation, „que je devrois m'attacher au Duc d'Orléans; que dans les circonstances „je pourrois avoir besoin de lui, & lui de moi“. On me

* Le Maréchal d'Huxelles & le Marquis d'Effras-Celini ci m'offrirent vingt mille livres sterling.

me lâcha quelques mots de pension, d'établissement, & de faire ma paix en Angleterre. Je ne fis pas semblant d'entendre ce langage, parce que je ne voulois pas rompre avec les personnes qui me le tenoient; & quand on vit que je ne voulois point saisir la chose, on la laissa tomber.

Je m'imagine que vous voyez à présent les motifs de la conduite du Régent. Pour ceux du Duc d'Ormond, je ne scaurois les deviner. A son arrivée en France, je m'empressai de lui témoigner toute l'amitié & tous les égards possibles. Mes amis, ma bourse, & jusqu'à mon lit, tout fut à lui. J'allai plus loin; je fis pour lui tout ce qui touche le plus sensiblement les gens accoutumés au faste. Je lui fis ma cour, & fus assidu à son lever. En retour de ce procédé, qui étoit un pur effet de ma bonne volonté, & auquel je n'étois tenu par aucun devoir ni aucune obligation, j'ai lieu de soupçonner qu'il entra, au moins à demi, dans tout ce qui fut dit ou fait contre moi. Il se jeta aveuglément dans le piège qui lui fut rendu; & au lieu d'abrèger la négociation, comme nous aurions pû le faire de concert, il fournit à cette Cour-ci un prétexte pour ne point traiter avec moi jusqu'à la dernière extrémité, & il ne sçut tirer du Régent, ni le moindre secours pour le Chevalier, ni un refus positif d'en donner, quoiqu'il fût fatal pour la cause en général, & pour les Ecossois en particulier, de ne pas lui avoir arraché l'un ou l'autre.

Ce fut vers la fin de Décembre 1715. que le Chevalier fit voile pour l'Ecosse. La bataille de Dumblain (c) s'étoit donnée, & l'affaire de
B 3 Preston

(c) Le 23. Novembre 1715. Le Comte de Mar commandoit l'armée Ecossoise, & le Duc d'Argyle celle du Roi George. La victoire fut équivoque, mais les suites décidèrent en faveur du parti régnant.

Preston (d) étoit finie. Il n'y avoit plus la moindre apparence d'aucun mouvement en sa faveur parmi les Anglois; & plusieurs des Ecoſſois qui s'étoient déclarés, commençoient à se refroidir pour la cause. Aucune espérance de succès ne pouvoit l'engager dans cette expédition; cependant elle étoit devenue nécessaire pour sa réputation. Les Ecoſſois d'un côté, quoique sans raison, ce me semble, ne lui épargnoient point les reproches pour son retardement; & les François du leur, étoient extrêmement empressés de le voir partir. Quelques-uns qui étoient peu au fait de ces affaires, s'imaginoient que sa présence devoit produire des effets miraculeux. N'en soyez point surpris: tout voisins que nous sommes, de cent François, à peine s'en trouveroit-il un, qui en scût davantage sur l'intérieur de notre Isle, que sur celui du Japon. D'autres étoient impatientés de le voir errer mystérieusement dans la France, & d'en essuyer à toute heure des plaintes du Comte de Stair. D'autres enfin, se flattoient que s'il ne faisoit pas ses affaires en Ecoſſe, il y feroit peut-être les leurs, en y prolongeant quelque temps une guerre qui occuperoit nôtre Gouvernement, & dont le succès leur importoit peu. Incapables, par tempérament & par habitude, d'être fidèles à aucun principe, ils pensoient & agissoient de cette manière, pendant qu'ils affectoient la plus grande amitié pour le Roi, & qu'ils desiroient réellement d'entrer avec lui dans de nouveaux engagemens plus intimes. Tandis que le Prétendant fut en France, ils ne pouvoient ni avouer, ni favoriser sa cause. S'il mettoit une fois
le

(d) La veille de la bataille de Dumblain, il y eut une autre affaire à Preston dans le Nord d'Angleterre, entre la Noblesse Jacobite qui avoit pris les armes, & les Troupes du Roi commandées par les Généraux Will & Carpenter: six Lords y furent pris, dont deux, (Derwentwater & Kenmure) eurent la tête tranchée. Des Gentilshommes non titrés, il y en eut beaucoup de pendus.

le pied en Ecoſſe, ils faiſoient eſperer des ſecours indirects; & s'il pouvoit ſe maintenir ſeulement dans un coin de l'Isle, ils étoient réſolus de le traiter en Roi. * C'étoit leur langage avec nous. Vis-à-vis du Miniſtre Britannique, ils nioient, ils renonçoient, ils ſe parjuroient: & cependant la meilleure tête de leur Conſeil, ** à qui Milord Stair demandoit ce qu'il prétendoit faire, lui répondit, ſans y ſonger, que leur intention étoit de demeurer neutres. Je vous laiſſe à penſer comment cette bêtue fut priſe.

Auſſi-tôt que j'eus reçu l'avis du départ de Dunkerque, je renouvelai & redoublai toutes mes ſollicitations. Je ne négligeai aucun moyen, je n'oubliai aucun argument de tous ceux que mon eſprit put me ſuggérer. Vous avez déjà vû ſur quoi le Duc d'Ormond avoit établi ſa confiance; & je doute fort que le Comte de Mar eut pû faire à ma place des démarches plus efficaces. Je puis, ſans atrogance, me mettre en parallèle avec ce Seigneur, puisqu'il n'y avoit rien dans la conduite de cette affaire au deſſus du degré de capacité dont je puis être doué; rien de comparable, ſoit en étendue, ſoit en difficulté, à la beſogne dont il avoit été le ſimple ſpectateur, & moi le principal aſteur, pendant que nous étions enſemble Secrétaires d'Etat ſous le feuë Reine.

Le Roi de France n'étant pas en état de fournir par lui-même de l'argent au Chevalier, avoit écrit peu de temps avant ſa mort, au Roi ſon petit-fils, & en avoit obtenu une promeſſe de quatre cents mille écus. Le Tréſorier de la Reine à S. Germain avoit reçu une petite portion de cette ſomme. Cet argent fut envoyé, partie en Ecoſſe, & partie employé aux dépenses journalières qu'il falloit faire ſur les côtes. Je preſſai vivement

A 4

l'Am-

* *Discours de l'Abbé d'Esrees, depuis Archevêque de Combray.*

** *Le Marſchal d'Huxelles.*

l'Ambassadeur d'Espagne à Paris, & je fis solliciter Alberoni par Lawless à Madrid. Je trouvai même auprès de lui une autre voie * plus secrette, & qui promettoit davantage. Je pris soin de m'assurer d'un nombre d'Officiers tirés des Régimens Irlandois au service d'Espagne: leur route étoit marquée, & j'avois envoyé un vaisseau pour les transporter. L'argent vint si lentement, & par si chétives sommes, qu'il ne fit guères de profit, & les Officiers étoient encore en chemin, lorsque le Chevalier revint d'Ecosse.

On avoit fait, pendant l'Eté, quelques efforts pour engager le Roi de Suède à transporter de Gottenboerg en Ecosse, ou dans le Nord d'Angleterre, les Troupes qu'il avoit aux environs de cette place. Il s'en étoit excusé, non que la proposition lui déplût, mais pour d'autres raisons. Premièrement, parce que les seules Troupes qu'il eût à portée, consistoient en Cavalerie; au lieu qu'on avoit demandé de l'Infanterie, qui en effet étoit la seule propre pour ce service: en second lieu, parce qu'une déclaration de cette espece tourneroit contre lui, tous les Princes Protestans de l'Empire, desquels il avoit encore quelque esperance d'être assisté: enfin, quoiqu'il sçût bien que le Roi de la Brande Cretagne étoit son ennemi (e), ils n'étoient pourtant pas en guerre, & ce

* *Le Marquis Monsi.*

(a) A cause des Duchés de Bremen & Werden, qu'il avoit achetés, ou pris en iquestre du Roi de Dannemark, pour quatre cent mille Risdales de la dépouille de Charles XI. Celui ci ne put digérer ce procedé inique de la part d'un Prince son allié, à qui il n'avoit jamais donné aucun sujet de plainte: & George, à son tour, si tout ce qu'il pnt pour le mettre hors d'état de s'en venger jamais. Cette acquisition faite par l'Electeur d'Hanover, coûta depuis beaucoup d'inquiétudes au Roi d'Angleterre, & plus encore d'argent à la Nation Britannique.

& ce dernier ne l'avoit point encore attaqué assez ouvertement, pour justifier une telle rupture. Mais au temps dont je parle, ces deux dernières raisons n'avoient plus lieu pour le Roi de Suède. Il avoit été entièrement chassé de l'Empire, il ne lui importoit plus guères de ménager les Princes Protestans; & le Roi de la Grande-Bretagne venoit de lui déclarer la guerre, comme Electeur d'Hanover. Je repris donc cette négociation. Le Régent sembloit y vouloir entrer; il donna de bonnes paroles au Baron de Sparre, qui le pressoit de son côté autant que moi du mien; & il lui promit, outre le paiement des arrérages du subside dûs à la Suède, une avance sur le champ, de cinquante mille écus pour cette entreprisse. Il tint en bottes fort long-temps l'Officier qui devoit être dépêché; tantôt, parce que son crédit étoit, disoit-il, si bas, qu'il ne pouvoit trouver des Lettres de change pour cette somme; tantôt, sous quelque autre prétexte; si bien, qu'enfin par ces délais, il trouva le moyen d'é luder sa promesse. Les François nous déclarerent avec beaucoup de franchise, qu'ils ne nous donneroient ni troupes, ni argent. Ils nous firent encore espérer des armes, des munitions, & de la connivence. Ils nous auroient peut-être tenu parole sur le dernier article: mais de quoi nous auroit-il servi, lorsque par une infinité de petits stratagèmes ils évitoient de nous fournir le reste scachant bien que nous n'étions pas en état de nous en pourvoir par nous-mêmes? J'avois formé le dessein d'engager des Corsaires François au service du Prétendant. Ils auroient d'abord transporté dans leur premier voyage, tout ce que nous aurions eu à faire passer dans la Grande-Bretagne, & ensuite ils auroient croisé sous sa commission. J'avois traité avec quelques-uns, & je pouvois, quand je voudrois, faire avec d'autres le même marché. La Suède d'un côté, & l'Ecosse de l'autre, leur

auroient fourni des retraites, & si l'on avoit pû soutenir la guerre dans quelque coin des montagnes, je conçois que l'exécution de ce dessein auroit pû être d'un tres-grand avantage pour le Prétendant. Il manqua, parce qu'aucune autre partie de l'ouvrage ne fut poussée avec vigueur, & que celle-ci ne pouvoit s'exécuter seule. Le Prétendant ne fut pas en tour plus de six semaines dans son expédition d'Ecosse, & il auroit fallu achever tout cela pendant son absence.

Je n'avois pas eu grande opinion de mon succès avant son départ: mais quand il eut fait le dernier pas qu'il étoit en son pouvoir de faire, j'avois résolu de ne plus souffrir que lui, ni les Ecossois, fussent davantage les dupes de leur crédulité, & des scandaleux artifices de cette Cour. Il seroit ennuyeux d'entrer dans un long récit de toutes les peines inutiles que je me donnai. Pour finir cependant, je fais l'occasion d'une conversation particulière avec le Maréchal d'Huxelles. Je lui déclarai que je ne voulois pas servir d'instrument pour amuser les Ecossois; & puisqu'il n'étoit pas en mon pouvoir de leur rendre d'autre service, je voulois au moins les désabuser de l'espoir d'un secours de la France. J'ajoutai que je leur enverrois des vaisseaux qui serviroient, avec ceux qui étoient déjà prêts sur les côtes d'Ecosse, à ramener le Prétendant, le Comte de Mar, & autant de monde qu'il seroit possible. Le Maréchal approuva ma résolution, & me conseilla de l'exécuter, comme l'unique chose qui me restoit à faire. Dans cette occasion, il ne me montra aucune réserve, il s'expliqua très-clairement; & néanmoins, dans le même instant on obtint, ou l'on prétendit avoir obtenu, la promesse d'un ordre du Régent pour faire rendre à Castelblanço le dépôt d'armes & de munitions appartenant au Chevalier,
qui

qui avoit été mis au Havre dans les magazins du Roi, lorsque l'Admiral Byng vint dans cette rade pour les demander. Castelblanco est un Espagnol qui a épousé une fille de Mylord Melford, & qui, à ce titre, prétendoit aussi si mêler des affaires d'Angleterre. Je ne sçauois vous dire au juste à qui dut être attribué l'honneur d'avoir obtenu cette promesse; si ce fut à lui, à la *Junte* du Bois de Boulogne, ou à quelqu'autre des négociateurs du parti. Je suppose que chacun d'eux voulut avoir sa part du mérite. Le projet étoit, que ce dépôt seroit délivré à Castelblanco; qu'il s'engageroit par sa reconnaissance à le faire passer en Espagne, & de-là aux Indes occidentales; que je fournirois le Vaisseau, lequel paroîtroit acheté ou freté par Castelblanco, & qui, dès qu'il seroit en mer, seroit voile directement pour l'Ecosse. Vous croyez bien que je ne comptai pas beaucoup sur l'effet de cet ordre. Accoutumé cependant, comme je l'étois, à concourir à des mesures dont je connoissois l'inutilité, je me prêtai encore à celle-ci. Toutes les mesures furent de ma part si bien prises, que dans quinze jours le Vaisseau fut prêt à mettre à la voile, sans le moindre soupçon qu'il appartint au Chevalier.

Comme cet événement n'avoit fait aucun changement dans mon opinion, il n'en fit pas non plus, dans les dépêches que je préparois pour l'Ecosse. J'y rendois compte au Prétendant de tout ce qui étoit ici en négociation. Je lui expliquois ce qu'il pouvoit espérer en temps & lieu, s'il étoit en état de se maintenir dans les montagnes, sans le secours qu'il demandoit à la France, & dont je lui disois tout net qu'il attendroit en vain la moindre partie. Mais ces dépêches ne parvin-

parvinrent jamais entre ses mains. Lorsque le Gentilhomme que j'en avois chargé, arriva sur la côte, le Chevalier avoit déjà quitté l'Ecosse; il mit pied à terre à Gravelines, vers la fin de Février; & le premier ordre qu'il donna, fut d'arrêter tous les Vaisseaux qui alloient pour son service dans le pays d'où il venoit.

Je le vis le matin de son arrivée à St. Germain; il me reçut à bras ouverts. Dès que j'avois sçu son retour j'en avois donné part à la Cour de France. On n'en fut pas peu embarrassé. Le premier mot que me dit là-dessus le Maréchal d'Huxelles, fut que le Chevalier devoit se rendre à Bar avec toute la diligence possible, & prendre possession de son ancien asyle en Lorraine, avant que le Duc eût le temps de le prier d'en chercher un autre. L'objet de ce propos, étoit de l'engager à sortir incessamment du Royaume. Je n'en étois pas éloigné, pour plusieurs raisons. Rien ne pouvoit être plus désavantageux pour lui, que d'être obligé de passer les Alpes, ou de résider en-deçà dans un territoire Papal. Avignon étoit déjà nommé pour sa retraite, dans toutes les conversations; & je ne sçai si ce n'avoit pas toujours été son dessein, depuis son départ d'Ecosse. J'imaginois qu'en surprenant tout-d'un coup le Duc de Lorraine, nous pourrions fournir une excuse à ce Prince auprès du Roi & de l'Empereur, traîner l'affaire en longueur, & gagner du temps, pour ménager au Chevalier quelque autre retraite que celle d'Avignon. A l'égard du Duc, nous n'avions pas lieu de révoquer en doute sa bonne volonté; & sur ce que me dit à Paris, quelque temps après, le Prince de Vaudemont, je suis porté à croire que cela nous auroit réussi. Dans les événemens on n'a jamais tort de tenter tous les expédiens; & s'il avoit enfin été indispensable d'aller à Avignon, le Prétendant y seroit allé de meilleure gra-

grace, après avoir fait aux yeux de l'Univers tout ce qu'il auroit pû pour l'éviter.

Je ne le trouvai pas dans des dispositions à se presser si fort: il avoit au contraire une idée de rester quelque temps à St. Germain & aux environs de Paris, pour avoir avec le Régent une entrevue particulière. Il me renvoya à Paris la solliciter: je le servis à sa mode; j'écrivis, je parlai au Maréchal d'Huxelles. Il me répondit de poche & par écrit, & me refusa de toutes les façons. Je me souviens qu'il m'ajouta cette circonstance, qu'il avoit trouvé le Régent au lit, & qu'il lui avoit rendu compte de ce que le Chevalier désiroit; que le Régent s'étoit levé fort en colère, lui avoit répondu que c'étoient des puérlités, & juré qu'il ne vouloit point le voir. Je retournai à St. Germain, sans avoir pû réüffir dans ma commission; & j'avouë que ce mauvais succès ne me parut pas un fort grand malheur.

Je ne quittai le Prétendant qu'à deux ou trois heures du matin. Il avoit acquiescé à la détermination du Régent, et déclaré qu'il partiroit sur le champ pour la Lorraine. Ses malles étoient faites, la chaise demandée pour cinq heures, et moi envoyé à Paris pour dire au Ministre qu'il étoit parti. Il me demanda quand je pourrois le suivre, me donna des commissions pour diverses choses qu'il souhaitoit que j'envoyasse après lui: en un mot, jamais Italien n'a embrassé avec plus de marques d'affection et confiance l'homme qu'il alloit poignarder.

Au lieu de prendre la poste pour la Lorraine, il alla à la petite maison du Bois de Boulogne, où demeuroient ses Ministres femelles, et il y resta quelques jours à se *cachoter*, s'amusant de l'air de mystère et d'affaires qu'il s'y donnoit, et négligeant la seule affaire réelle qu'il pût avoir alors.

Il y

Il y vit les Ministres d'Espagne & de Suède: je ne sçai s'il vit le Duc d'Orléans, cela se peut bien. S'être laissé aller par importunité à une démarche, qui au fond ne signifioit rien, & qui donnoit à la cabale un air de crédit & d'importance, ressembleroit assez à la facilité de son Altesse Royale.

Le Jeudi suivant, le Duc d'Ormond vint me voir. Après le compliment ordinaire en pareille occasion, il me remit entre les mains un billet pour lui, & un autre petit papier qui m'étoit adressé. Ces deux pièces étoient de la main du Chevalier, & datées du Mardi précédent, pour me faire croire qu'elles avoient été écrites de la route, & envoyées au Duc. Il me glissa dans la conversation, avec beaucoup de dextérité, toutes les insinuations propres à me confirmer dans cette opinion. Je sçavois que son maître n'étoit pas encore parti. J'eus ainsi deux scènes risibles; l'une, de le voir se donner bien de la peine pour me faire un secret d'un rien; l'autre de lui laisser croire que j'en étois la dupe, pendant que je sçavois ce qui en étoit, aussi-bien que lui.

Je ne puis me rappeler précisément les termes de ces deux écrits. Je me souviens seulement que je ne pus m'empêcher de sourire au style impérial & laconique de l'un, sur-tout à cette expression, *qu'il n'avoit plus besoin de mon service*. L'autre étoit un ordre de remettre tous les papiers de mon département, qui se trouvoient dans mes bureaux: ils auroient tous tenu dans un porte-lettre de moyenne grandeur. Je remis au Duc, avec le Sceaux, ceux que je trouvai sous ma main, & j'envoyai ensuite au Chevalier tout le reste de ceux que je n'avois pas brûlés: j'eus même l'attention de lui faire passer, par mains sûres, des lettres qu'il n'auroit pas été à propos

pour

pour lui de laisser voir au Duc. Je suis surpris que le Prétendant n'eût pas fait la moindre réflexion sur les conséquences de ce qui seroit arrivé, si je lui eusse obéi littéralement. Il dépendoit de moi de montrer à son Général, l'opinion qu'il avoit de sa capacité. Je méprisai l'espece de petite vengeance que ce tour m'auroit procurée, & ne voulus pas paroître piqué, étant bien loin de ressentir le plus léger chagrin. De même que j'avois rendu sans difficulté tous les papiers que j'avois au Chevalier, je me fis un point d'honneur de ne point redemander ceux qu'il avoit à moi. Je me contentai de faire sentir au Duc, combien il étoit superflu de s'y prendre avec moi de cette manière, après le marché que j'avois fait en m'engageant; & je saisis cette première occasion, pour déclarer que je ne voulois plus avoir rien à démêler, ni avec le Prétendant, ni avec sa cause.

Afin d'éviter d'être ni questionné, ni cité dans la plus curieuse & la plus causeuse de toutes les Villes du monde, je racontai à trois ou quatre amis ce qui s'étoit passé; & je sortis très-peu, pendant quinze jours, d'un petit logement qui étoit fort retiré. Au bout de ce temps-là, le Maréchal de Berwick vint me voir: il me demanda à quoi je songeois de rester ainsi enfermé, tandis que mon nom étoit publié à son de trompe dans toutes les compagnies, & les histoires les plus infames, débitées sur mon compte. Ce premier avis ne fut pas le seul. Je parus aussitôt dans le monde, & je trouvai qu'il étoit fondé. J'appris même que les gens attachés au Duc d'Ormond & au Comte de Mar, étoient ceux qui avoient crié le plus haut.

On cita en détail plusieurs occasions dans lesquelles j'avois manqué: & comme c'étoit la mode parmi les Jacobites, d'affecter d'être dans

d'être dans le secret, on trouva une multitude de témoins & de garans pour des faits qui, s'ils eussent été vrais, n'auroient pû être scûs que de trois ou quatre personnes.

Cette méthode de battre en ruine la réputation d'un homme avec du bruit & de l'impudence, en imposa d'abord au public: elle parut convainquante à des gens qui ne me connoissoient pas, & ébranla même mes amis; mais dans peu de jours, elle se trouva sans effet. La méchanceté étoit trop grossière, pour être à l'épreuve de la réflexion: ces prétendûes histoires se trouverent détruites presque aussitôt que publiées, précisément par les détails qui en faisoient l'ornement.

Ils débitèrent, par exemple, que j'avois divertî à mon usage une très grosse somme d'argent du Chevalier, pendant qu'il étoit de notoriété publique que j'en avois beaucoup dépensé du mien à son service, & que je n'avois jamais voulu lui avoir obligation d'un fol. Sur ce fait, il me fut facile d'en appeller à un très-honnête homme, c'est le Trésorier de la Reine à St. Germain, par les mains duquel, & non par les miennes, passa le peu d'argent qu'avoit le Chevalier.

On avança que pendant son séjour en Ecoffe, il n'avoit jamais eu de mes nouvelles. Il étoit certain cependant, que je ne lui avois pas dépêché moins de cinq exprès, durant les six semaines de son expédition: il me fut aussi aisé de le prouver, par les personnes mêmes à qui mes dépêches avoient été confiées.

Ces mensonges & d'autres semblables qu'on vouloit établir sur des faits particuliers, furent bientôt réfutés par d'autres faits contradictoires, & n'eurent pas le temps, du moins à Paris, de faire aucune impression. Mais le principal crime dont on m'accusoit alors: & sur lequel on a insisté depuis, est

est d'une autre nature. Cette partie de l'accusation est générale; elle ne peut être réfutée, qu'en faisant ce que j'ai fait ci-dessus; en déduisant plusieurs faits, en les combinant, & en raisonner sur ces combinaisons; & qui pis est, sans faire mention de certains faits qu'il me seroit permis, mais pas prudent, de divulguer dans les circonstances où je me trouve. On m'accusoit d'avoir *affamé* pour ainsi dire, la guerre en Ecosse; on a prétendu qu'elle auroit pu s'y soutenir, & même avec succès, si j'avois procuré les secours qu'on me demandoit, que dis-je? seulement un peu de poudre. A cette allégation, les Jacobites qui affectent le plus de candeur & de modération, plient les épaules. „Cela est fâcheux, „disent-ils: mais Mylord Bolingbroke ne pourra ja- „mais s'en laver; car il auroit pu obtenir ces secours: „& la preuve, c'est qu'ils ont été obtenus par d'au- „tres.“ Ils en laissent la cause douteuse entre la trahison & l'incapacité; & le Prétendant, avec toute la fausse charité & la malice réelle de quelqu'un qui affiche la dévotion, attribue tous ses malheurs à ma négligence.

Les lettres qui furent écrites en Angleterre, il y a plus d'un an, par mon Secrétaire, les notes marginales qui ont été mises à la lettre écrite contre moi d'Avignon, & ce que j'ai dit plus haut, ont mis cette affaire dans le plus grand jour. Je ne puis toutefois m'empêcher d'ajouter ici quelques réflexions sur ce triste sujet: elles sont même nécessaires, dans le dessein que j'ai de faire servir ce discours à ma justification, à présent auprès des Toris, & quelque jour aux yeux de l'Univers.

Il n'est rien que mes ennemis appréhendent autant que ma justification: & ils ont raison: mais ils peuvent se consoler, en faisant réflexion que ce sera toujours un malheur pour moi, qui m'accompagnera

jus-

jusqu'au tombeau, d'voir souffert qu'un enchaînement d'accidens m'ait entraîné dans de telles mesures & dans une telle compagnie; que j'ai été obligé de me défendre contre de tels accusateurs, & de telles accusations; qu'en m'associant avec tant de folie & de fourberie, je sois devenu la victime de toutes deux (quoique j'ai eu encore plus à souffrir de la première, puisqu'en affaires il vaut mieux dépendre de fripons que de fors); & que je leur aie fourni les moyens de me charger comme *le bouc émissaire*, de toutes les pernicieuses conséquences d'une telle conduite.

Dans la première lettre que je regus du Comte de Mar, il me parloit d'armes, de munitions, d'argent, d'officiers & de troupes, aussi cavalièrement, que si tout cela eût été prêt, & que je me fusse engagé à le lui fournir, avant qu'il levât l'étendard, il ne pouvoit cependant ignorer notre situation, & vous avez vû que je fis tout ce que je pûs pour l'empêcher de compter sur aucun secours de ce côté-ci. A mesure que nos espérances baïssoient, ses demandes augmentoient. Quand il fut visible que le Régent ne vouloit rien faire, même indirectement, en faveur des Ecoffois; alors précisément le Comte de Mar écrivit pour demander des troupes réglées & un train d'artillerie, ce qui étoit en effet, exiger que la France entrât pour eux en guerre ouverte. Je pouvois en réponse, lui demander ce qu'il avoit fait en Ecoffe; & quel avoit été son projet, d'entraîner ses compatriotes à la guerre dans ce temps & sur ce pied-là? lui, qui avoit dicté peu auparavant le Mémoire dont j'ai parlé plus haut, où il demandoit avant de rien entreprendre, tant de choses, qu'il n'avoit pas eues ni pû espérer d'avoir, & où il exagéroit les conséquences funestes de l'entreprise, si elle venoit à manquer: J'aurois pû, dis je, lui

lui demander pourquoi il l'avoit commencée, après que la découverte du dessein & la mort du Roi de France nous eurent ôté toute espérance & du dedans & du dehors.

Au lieu de prendre ce parti qui auroit été le plus sage, je préfèrai le plus plausible. Je résolus de contribuer de tout mon pouvoir à soutenir l'affaire, puisqu'elle étoit engagée. J'encourageai le Comte de Mar, tant que je vis le moindre fondement à le faire. Je confirmai le Chevalier dans la résolution de passer en Ecosse, quand on ne lui eut plus laissé d'autre opération praticable. Si j'ai eu quelque chose à me reprocher durant le cours de cette guerre, c'est d'avoir encouragé trop long-temps le Comte de Mar; mais si j'avois abandonné la cause, & que je lui eusse écrit que tout étoit désespéré, avant que cette Cour se fût expliquée, aussi clairement qu'elle le fit depuis par la bouche du Maréchal d'Huxelles, il est aisé de voir quel tour on auroit donné à cette conduite.

La vraie cause de tous les malheurs qui arrivèrent aux Ecossois, & à ceux qui prirent les armes dans le Nord d'Angleterre, fut leur précipitation à se mettre en mouvement, contre le projet même que leurs Conducteurs avoient formé. L'exécuse qu'on a donnée pour cela, c'est que l'acte du Parlement pour réprimer & mieux assujétir les *Montagnards*, étoit prêt à mettre en exécution; qu'ils auroient été désarmés & hors d'état de se soulever dans une autre occasion, s'ils avoient manqué celle-là. Vous pouvez juger mieux que moi, de la validité de cette excuse. Il me semble pourtant qu'ils auroient pu gagner du temps, ou qu'au pis aller, ils auroient dû alors s'assembler, sous prétexte de résister aux infractions de l'*union* (ff), sans faire

C 2

au-

(ff) Acte du Parlement en 1707. pour réunir les deux Royaumens d'Angleterre & d'Ecosse, sous le nom de Grande-Bretagne.

aucune mention du Prétendant, & traiter sur ce pied-là avec le Gouvernement. Par ces moyens, ils se seroient vrai semblablement conservés en état d'avouer leur dessein, dès qu'ils auroient été sûrs d'être secourus; ou ils auroient toujours été à temps de se déclarer pour le Chevalier, lorsque tous les autres expédiens leur auroient manqué. En un mot, au lieu de ce prétexte, je trouve la raison de cette conduite dans la témérité du peuple, & dans l'inconfiance des mesures du Chef.

Mais en admettant cette excuse, il restera toujours une vérité incontestable, que cette précipitation a été la vraie source de *ces eaux d'amertume*: à laquelle ont bû tant de malheureux. A qui en est la faute? Est-ce à moi, qui n'avois encore aucune part dans ces affaires, quelques semaines avant que le Duc d'Ormond fut forcé de quitter l'Angleterre, & que la découverte d'un projet d'invasion, fut déclarée au Parlement & au public? ou à ceux qui des l'origine avoient été à la tête de l'entreprise?

Dans l'impossibilité de défendre ce point, la dernière ressource des Jacobites est l'impudente assertion, que, nonobstant tout le désavantage avec lequel ils avoient pris les armes, ils auroient réussi avec les secours indirects qu'ils avoient demandés à la France, s'ils avoient pû les obtenir; qu'au moins, ils auroient été en état de se défendre dans les montagnes, si je leur avois envoyé de la poudre: C'est m'attaquer avec de bien mauvaises armes. On avoit d'abord demandé bien autre chose que de la poudre, lorsque le Chevalier passa en Ecosse: armes, troupes, artillerie, &c. Lui & le Comte de Mar jugèrent tous deux, qu'il étoit impossible de s'y soutenir autrement. Combien donc est-il scandaleux qu'ils laissent débiter dans le monde par leurs adhérens que, faute de ce peu de poudre, je les ai forcés d'aban-

ban.

bandonner l'Ecosse! Le Comte de Mar sçoit fort bien que toute la poudre de France ne l'auroit pas mis en état de rester à Perth aussi long-temps qu'il le fit, s'il n'avoit pas eu une autre sûreté, & quand elle lui manqua, qu'il auroit fallu quitter la partie, quand même le Régent nous auroit donné tout ce qu'il avoit fait espérer à quelques-uns des nôtres.

Mais, pour finir sur un sujet qui commence à me fatiguer, & peut-être vous aussi, les Jacobites affirment que j'aurois pû obtenir les assistances indirectes qu'ils désiroient; & j'avoué que si le fait est vrai, je suis inexcusable. Pour le prouver, ils en appellent aux petits Politiques dont j'ai parlé si souvent. Je soutiens tout au contraire, que je n'ai pû rien obtenir, ni pour aider les Ecossois, ni pour encourager les Anglois: & pour prouver mon assertion, j'en appelle aux Ministres avec qui j'ai négocié, & au Régent lui-même. Quelque langage différent qu'il ait pû tenir à d'autres dans le particulier, il ne sçauroit, vis-à-vis de moi, contredire ce que j'avance. Il m'avoit exclus d'abord, pour éviter plus facilement de faire quelque chose; & peut-être même, il m'a blâmé depuis, pour s'excuser de n'avoir rien fait. Quoiqu'il ne se seroit jamais laissé engager à agir directement contre son intérêt, dans le seul point de vuë qu'il a, & contre le sentiment unanime de tous ses Ministres. Supposons que du temps de la feuë Reine, lorsqu'elle avoit la paix en vuë, un parti formé en France se fût adressé, pour implorer la protection, à des femmes d'intrigue, des gens de Robe obscurs, des Ecclesiastiques du bas ordre, & des Militaires sans considération; quel succès pensez-vous qu'eussent pû avoir leurs sollicitations? La Reine leur auroit répondu avec bonté; elle ne parloit autrement à personne: mais vous imaginez vous qu'elle eût fait un pas en leur faveur? Tels étoient pour le rang, le crédit & le caractère, les

gens qui jouoient ici le même rôle dans les affaires du Prétendant; & la scène que je suppose en Angleterre, n'eût pas été plus ridicule, que ce qui s'est réellement passé ici.

Je ne dis rien des Vaisseaux que les Jacobites prétendent avoir envoyés en Ecoffe, trois semaines ou un mois après le retour du Prétendant. Je crois qu'il y eut alors de la connivence de Mylord Stair, aussi-bien que du Régent. Je ne dis rien non plus, de l'ordre qu'ils prétendent avoir obtenu de lui, (& que je ne vis jamais), pour faire délivrer à Castelblanco les effets saisis au Havre. J'en ai déjà dit assez sur ce point; & vous n'aurez pas manqué d'observer, que cette signalée faveur, si le fait est vrai, ne fut accordée qu'après la déclaration de Maréchal d'Huxelles, qu'il n'y avoit plus rien à espérer de la France; & que tout ce qui me restoit à faire, étoit de m'employer pour retirer d'Ecoffe le Prétendant, le Comte, & leurs adhérens les plus exposés.

Lorsque je commençai à paroître dans le monde, sur les avis qu'on me donna des bruits qui couroient, vous jugez bien que je n'eus garde d'entrer dans autant de détails que je viens de le faire avec vous, J'en dis même beaucoup moins, que vous n'en avez vû dans les lettres que *Brinsden* * écrivit en Angleterre, il y a un an; & cependant ces bruits tombèrent aussitôt: les personnes de quelque considération dans cette Cour s'empressoient de les détruire; & celle de St. Germain en fut si honteuse, que la Reine jugea à propos de déclarer qu'elle n'avoit eu aucune part aux discours tenus contre moi, ni même été dans le secret de la résolution qui les avoit occasionnés. Je vis tout l'avantage que me donnoient le Prétendant & son Conseil, en travaillant pour moi mieux que je n'aurois fait moi-même; mais je vis bien aussi, que je devoit le mettre en œuvre avec une extrême précaution,

Comme

* Son Secrétaire.

Comme je n'avois jamais imaginé qu'il dût me traiter de la sorte, j'avois résolu de le suivre, jusqu'à ce que sa résidence fût fixée quelque part: après quoi, ayant servi les Toris dans ce que je regardois comme leur dernier effort, & le Prétendant jusqu'à la fin du terme, pour lequel je m'étois embarqué avec lui, je me serois crû en liberté de prendre mon congé le plus civilement qu'il m'eût été possible. En quittant ainsi, je serois resté dans une étrange situation le reste de ma vie; mais je m'étois examiné à fond, & j'y étois préparé.

D'un côté, il auroit pû se croire toujours en droit de me tirer de ma retraite à la première occasion. Les Toris auroient vrai-semblablement pensé de même: mon parti étoit pris de refuser tous les deux, & je prévoyois que tous les deux me condamneroient. De l'autre, la considération d'avoir été dans son parti, m'auroit fait une espee de point d'honneur, par lequel j'aurois été dans son parti, m'auroit fait une espee de point d'honneur, par lequel j'aurois été lié, du moins assez, pour ne pouvoir, ni m'engager jamais contre lui, ni même faire ma paix en Angleterre. Le Chevalier coupa ce nœud gordien, il brisa la chaîne de mes premiers engagements, & me rendit ma liberté entière. Je pris dès ce moment la résolution de faire ma paix, & d'employer la malheureuse expérience que j'avois acquise hors de ma patrie, pour détromper mes amis, & contribuer ainsi au rétablissement de l'union & de la tranquillité.

Pendant que j'étois encore engagé avec le Prétendant, le Comte de Stair avoit reçu un plein-pouvoir pour traiter avec moi. Il m'avoit fait la justice de me croire incapable d'écouter alors aucune proposition; & quelque amitié qui nous unît, nous n'eumes pas ensemble la moindre correspondance durant tout ce temps-là. Aussi-tôt après, il chargea quelq. * de me faire part des

C 4

di-

* M. Saladin de Genève, alors à Paris.

dispositions de Sa Majesté à m'accorder mon pardon, & du desir qu'il avoit en particulier de me servir dans cette occasion. Je saisis l'offre comme je le devois (g) : je lui dis mon vrai sentiment ; Que je me croyois obligé en honneur & en conscience de désabuser mes amis en Angleterre, tant sur l'état des affaires au dehors, que sur la manœuvre du parti Jacobite dans les caractères des personnes qui le composoit ; Tous articles sur lesquels je sçavois : Qu'ils avoient été aussi grossièrement que dangereusement trompés ; que le procédé du Prétendant à mon égard justifieroit cette conduite aux yeux de l'Univers ; Que si je devois passer en exil le reste de ma vie, je n'en aurois pas davantage aucune liaison avec lui, ni avec sa cause ; & que, si j'érois rétabli, je pourrois lui porter un coup effectif en faisant mon apologie, puisqu'il m'avoit mis dans le cas de la faire ; Que par-là, je pouvois me flatter de contribuer en quelque chose à mieux établir le gouvernement du Roi, & l'union entre ses sujets ; mais que c'étoit là tout ce dont je pouvois me faire un mérite ; Que si la Cour me croyoit sincere, un traité paroïssoit inutile ; Que si elle ne l'étoit point, il seroit dangereux pour moi ; Que j'étois résolu à ne pas faire un pas dans toute cette affaire, que je ne pusse avouer à la face de l'Univers ; Que dans d'autres circonstances, un procédé honnête auroit pû suffire ; mais que dans celle-ci il en faloit un, dont la netteté fût assez manifeste pour en écarter même toute ombre d'équivoque,

Le

(g) On trouvera à la fin de ces Mémoires une lettre de Mylord Stair, écrite de sa propre main à M. Craggs, l'un des seconds Secrétaires d'Etat. On ne doit pas être surpris de la voir écrite en François. George I. ne sçavoit point l'Anglois : & ceux de ses Ministres qui pouvoient écrire en François, faisoient, pour sa commodité, leurs dépêches en cette langue.

Le Comte de Stair entra dans mon sentiment, aussi-bien que Mr. Craggs qui arriva peu après en France. J'ai lieu de croire que le Roi l'approuva, puisqu'il m'a fait donner les plus gracieuses assurances de sa faveur. Quel en sera l'effet dans la prochaine session du Parlement, ou dans une autre? c'est ce que je ne sçai pas; mais enfin c'est sur ce pied-là que je me présentai, & que je suis encore. Les Whigs peuvent bien, par leur acharnement, frustrer les bonnes intentions de Sa Majesté: les Toris peuvent continuer de me censurer, sur la foi des ennemis que je vous ai dépeints dans le cours de cette rélation: ni les uns ni les autres ne peuvent plus m'écarter d'un seul pas, du sentier que je me suis tracé.

Je vous ai conduit à présent à travers toutes les différentes positions où je me suis trouvé, & que je m'étois proposé de vous faire parcourir. Je croirois faire tort à votre jugement, comme à nôtre amitié, si j'attendois de vous un autre langage que celui de Dolabella à Ciceron: *Satisfactum est jam à te, vel officio, vel familiaritati; Satisfactum etiam partibus.* Le Roi qui m'a pardonné, pouvoit se plaindre de moi; ma famille pouvoit me reprocher le peu d'égards que j'avois témoigné pour mes intérêts & les siens: mais, où est mon crime envers mon parti & mes amis? Dans quelle partie de ma conduite les Toris trouveront ils une excuse pour le traitement que j'en ai regu? Comme Toris, tels que les ai laissés en quittant l'Angleterre, je les en défie, Mais c'est ici le mal; & tout délicat qu'il peut être, il faut le découvrir. Ceux d'entre eux qui me décrivent aujourd'hui, sont bien changés. Ils étoient Toris alors, à présent ils sont Jacobites. Leurs objections contre ma conduite au service du Prétendant, ne sont que le prétexte de leur ressentiment. La vraie raison, c'est que j'ai renoncé le Prétendant

pour toute ma vie. Quand vous futes au commencement entraîné dans ses intérêts, je puis vous prendre à témoin des notions qu'en avoit alors le Parti. Vous songiez à le rétablir, pour opposer un Roi-Tori à un Roi-Whig. Vous le prîtes pour instrument de votre vengeance & de votre ambition. Vous le regardiez comme votre créature, & n'aviez jamais douté de faire avec lui les conditions qu'il vous plaîoit. Cela est si vrai, qu'on tient encore tous les jours le même langage aux Caréchumenes du Jacobitisme. Si l'on avouoit le contraire, ce parti-là diminueroit bientôt en Angleterre. C'est sur ce principe que je m'engageai, lorsque vos ordres m'envoyèrent à Commercy. Les Toris me feroient encore un mérite de ces dispositions, si eux-mêmes n'en avoient point changé. Voilà ce qui fait à présent mon crime. Au lieu de faire du Prétendant un instrument de leurs projets, ils veulent en servir aux siens: au lieu d'avoir en vue de le rappeler, sous des conditions qu'ils lui prescriraient, ils n'ont d'autre objet que de le rétablir sans condition; ce qui est, à proprement parler, se soumettre à recevoir les siennes. Ne vous y trompez point, il n'y a pas un seul Jacobite en-deçà de la mer, qui ne pense de cette manière. Les Anglicans de ce parti, & les Papistes Irlandois, semblent à tous égards avoir la même cause: ceux de votre côté qui sont avec eux en correspondance, doivent être compris dans la même classe. De-là, tant de clameurs élevées contre moi à la moindre apparence de mon retour en Angleterre, & de tout ce qui peut me mettre à portée de me justifier.

Vous avez déjà vû quelles raisons le Prétendant & ses partisans de ce côté-ci peuvent avoir eues de se débarrasser de moi, & me couvrir, autant qu'il a été en leur pouvoir, de la dernière infamie.

Leurs

Leurs vûes ont été aussi courtes sur ce point, qu'elles le sont sur tous les autres. Ils n'ont pas vû d'abord que cette conduite ne me mettroit pas seulement en droit de ne plus garder avec eux aucune mesure, mais encore de découvrir entièrement leur mystere d'iniquité. Aussi tôt qu'ils s'en sont aperçus, ils ont pris l'unique parti qui leur poison dans l'esprit des Toris, & d'établir contre moi, pendant mon éloignement, des préjugés si forts, qu'ils me feroient tout accès, lorsque je serois à portée de me defendre. Mon plus grand crime est de pouvoir prouver mon innocence. Dans l'impuissance où ils sont de me répliquer par des faits, ni par des raisons, ils se tiennent prêts à étouffer ma voix par la confusion de leurs clameurs.

J'avouërai pourtant tous mes crimes. J'ai été dans un parti du Prétendant, mais d'une manière fort différente de la leur. Je l'ai servi aussi fidelement & aussi-bien qu'eux mais par un principe qui ne ressembloit point aux leurs. Je l'ai abjuré pour jamais; & si c'est un crime, j'avouë aussi la ferme résolution où je suis, en me justifiant tôt ou tard, de détromper par ma propre expérience, le plus que je pourrai, des Toris qui ont été induits en erreur; enfin, si jamais je retourne dans ma patrie, de contribuer de toutes mes forces au bien public de la Nation, sans aucun autre égard. Ces crimes, jespère, ne vous paroîtront pas à présent de la plus noire espece. Vous en viendrez peut-être à les prendre pour des vertus, lorsque vous aurez lû & considéré ce qui me reste à dire. Car avant de conclure, je dois vous exposer le vrai d'une manière que je n'aurois pû entamer plutôt, sans couper le fil de ma narration. Ici, seule & sans mélange, elle fixera par son importance toute vôtre attention.

Celui,

Celui, quel qu'il soit, qui a composé ce tissu de defaux faits, d'argumens futiles, débités en mauvais Anglois, & soutenus d'une éloquence puérile; en un mot, l'Auteur de la *Lettre d'Avignon* dit, „qu'on ne me jugea pas la personne du monde, à „qui il convenois le plus de traiter le chapitre de la Religion.“ J'avouë que je serois de son avis, (& je comprendrois dans mon cas les protecteurs de cet Ecrivain), s'il avoit été questions d'en recommander la pratique. Car c'est assurément une impudence impardonnable, d'imposer par précepte ce qu'on ne prêche point par exemple. Je serois encore de son avis, s'il avoit falu expliquer la nature de la Religion, en fonder les mystères, & établir cette grande vérité, que l'Eglise Anglicane a l'avantage sur toutes les autres, & par la pureté de sa doctrine, & par la sagesse de sa discipline; mais il ne s'agissoit de rien de tout cela: ç'auroit été l'emploi de quelque sçavant & réverend Théologien. Nous autres laïques, n'avions rien à faire qu'à rester fermes dans notre prétention, de n'être gouvernés par aucun Prince qui ne fût de la Religion de notre pays. Une telle déclaration n'auroit pas manqué de faire quelque impression utile pour ouvrir les yeux, & disposer l'esprit même du Prétendant: du moins, nous devions à notre Parti & à nous-mêmes cette justice; & l'effet que nôtre sincérité auroit produit, seroit devenu la règle de notre conduite.

En pensant de cette manière, je ne fais aujourd'hui que ce que j'ai toujours fait. Je n'ai pas oublié, ni vous non plus, ce qui se passa lorsque peu de temps avant la mort de la Reine, il arriva des lettres du Chevalier à plusieurs personnes, & entre autres une à moi. Dans celle-ci, l'article de la Religion étoit mané si mal-adroitement, qu'il faisoit consister dans la ferme résolution d'adhérer au
Papisme,

Papisme, le motif de la confiance que nous devons avoir dans son caractère. L'effet de cette lettre fut le même sur moi, que sur tous les Toris à qui je la montrai: ce fut de nous résoudre à n'avoir aucun commerce avec lui.

Quelque temps après, plusieurs personnes entreprirent de nous persuader que le Chevalier n'étoit pas au fond un bigot; que forcé d'habiter les pays étrangers, & n'ayant de secours à espérer que des Princes Catholiques, il n'auroit pas été prudent à lui de faire aucune démonstration d'un dessein de charger de Religion; mais que si une fois nous pouvions l'avoir parmi nous, & le tirer de dessous l'aile de la Reine sa mere, il étoit d'un tel caractère, & déjà dans de telles dispositions, que nous pourrions compter sur sa complaisance. Pour fortifier cette opinion, on nous ajouta qu'il avoit envoyé chercher M. Lesley, qu'il lui avoit permis de célébrer dans sa maison l'Office de l'Eglise Anglicane, & promis d'écouter ce que ce Théologien auroit à lui représenter sur le sujet de la Religion. Quand je sortis d'Angleterre, les mêmes choses, & de plus fortes, me furent d'abord insinuées, & je leur laissai faire quelque impression sur moi, nonobstant ce que j'avois vû écrit de sa main. Si cette impression me fit incliner vers le Jacobitisme, ou si je la reçus plus facilement, parce que peut-être je commençois à pencher de ce côté-là? c'est ce que je ne sçaurois guères définir. Au moins est-il vrai que je fus bien éloigné de peser la chose autant que j'aurois dû le faire, lorsque les sollicitations de mes amis, & les persécutions de mes ennemis, me précipitèrent dans des engagements avec le Prétendant.

Aussi prêts d'éclater que je vous supposois, je tenois pour certain que vous aviez eu une entière

126-

satisfaction sur le point de la Religion. Je fus bientôt détrompé: cette corde n'avoit jamais été touchée. Mes propres observations et le rapport unanime de tous ceux qui avoient approché le Prétendant depuis son enfance, m'apprirent en peu de temps, combien il seroit difficile de faire avec lui des conditions sur ce chapitre, et peu sur de n'en point faire du tout.

Sa Religion n'est point fondée sur l'amour de la vertu, et la détestation du vice; sur un sentiment de cette obéissance que nous devons à l'Être suprême, et sur la connoissance des obligations réciproques entre des créatures formées pour vivre en société. La source de toute sa conduite est la peur, la peur du Diable et de l'Enfer. On lui a enseigné qu'une seule chose pouvoit le préserver de ces dangers; une aveugle soumission à l'Eglise Romaine, un attachement scrupuleux à tous les points de cette Communión; en un mot, il a toutes les superstitions d'un Capucin, et aucune teinture de la Religion d'un Prince. N'allez pas croire que je donne ici carrière à mon imagination, ou que j'écrive ce que peut me dicter mon ressentiment. Je vous dis simplement mon opinion, fondée sur ce que j'ai vu: j'en ai entendu faire le même portrait à tous ceux qui le connoissent le mieux, et même parmi les Catholiques avec qui j'ai conversé; j'en ai trouvé très-peu qui ne l'ayent jugé trop Papiste.

Rien, dès le commencement, ne me causa plus d'inquiétude, que la considération de cette partie de son caractère, et le peu de soin qu'on avoit pris d'en corriger le foible. On n'avoit pas non plus donné la vraie tournure aux premières démarches, qui avoient été faites à son égard. Les Torsis, qui depuis s'engagerent avec lui, se jetterent, pour
ainsi

ainsi dire, à sa tête. On lui avoit laissé croire que le Parti en Angleterre avoit autant besoin de lui que lui du Parti. Il n'y avoit pas lieu d'espérer de, quelqu'un qui étoit dans ces sentiments, beaucoup de complaisance sur l'article de la Religion : il croyoit d'ailleurs les *Torés* trop avancés pour reculer impunément. Quel fonds, enfin, pouvoit-on faire sur les promesses d'un homme capable de croire sa damnation attachée à l'observation, & son salut à l'infraction de ces mêmes promesses? Il y avoit néanmoins quelque chose à tenter. Je crus que c'étoit bien le moins de s'expliquer clairement avec lui, & de lui démontrer l'impossibilité de gouverner notre Nation par un autre expédient que celui de se conformer, quant à la Religion, à ce qu'on attendoit de lui. Cela parut trop fort au Duc d'Ormond & à M. Lesley. Le Duc ne devoit pourtant pas ignorer plus que le Ministre, combien celui-ci avoit été éloigné de lui tenir la parole qu'il lui avoit donnée, & sur la foi de laquelle il s'étoit rendu auprès de lui. Ils sçavoient tous deux, que non-seulement il refusa de l'entendre, mais qu'il se mit à couvert derrière son autorité, l'ignorance de ses Prêtres, ou la foiblesse de sa cause, en défendant absolument tout discours sur la Religion. Le Duc paroissoit convaincu qu'on seroit toujours à temps de lui en parler après son rétablissement, ou, pour le plutôt, lorsqu'il auroit mis le pied en Angleterre; que l'influence sous laquelle il avoit vécu, étant une fois éloignée, ce que nous lui demandions, seroit si nécessaire, qu'il ne pourroit manquer de satisfaire nos desirs.

Pour moi, tout ce raisonnement me paroissoit captieux. Il me sembloit très-important de le préparer de ce côté-ci, aux apparences qu'il devoit donner, lorsqu'il seroit

seroit de l'autre. Si nous ne pouvions rien gagner en France sur ses préjugés, il n'y avoit pas lieu d'espérer que nous dussions les vaincre tout-d'un-coup dans la Grande-Bretagne. J'aurois précisément raisonné comme le Duc & M. Lessy, si j'avois été un Papiste. Dans une grande disette d'habileté, on ne laissoit pas de trouver de la ruse parmi ceux qui entouroient le Prince; & je remarquai fort bien qu'ils affectoient beaucoup d'éviter tout discours sur la Religion. A' mon avis, il étoit clair qu'une fois descendus en Angleterre, nous serions infiniment plus dans la nécessité d'aller avec lui en avant, à quelque prix que ce fût, que lui, dans celle de nous complaire. Je regardois comme une faute inexcusable, d'avoir pris un engagement formel, sans avoir obtenu aucune satisfaction sur un point aussi essentiel pour nos droits civils, que pour ceux de la Religion, & pour la paix de l'Etat, que pour la prospérité de l'Eglise. Je voyois cette faute s'aggraver tous les jours par nôtre silence. C'étoit l'encourager à croire qu'ils exigeroient beaucoup moins, que ce que nous sçavions qu'ils attendoient de lui, & les comprimer dans une opinion de sa docilité que nous connoissions destituée de tout fondement. L'éloignement de l'influence sous laquelle il avoit vécu, étoit un prétexte frivole, & sur lequel on n'auroit jamais insisté vis-à-vis de moi. Je sçavois trop bien que conséquemment à des mesures déjà prises, il devoit être environné en Angleterre, des mêmes gens qui l'obsédoient ici; & que la Cour de St. James, si elle étoit jamais rétablie, ne seroit pas autrement composée que celle de St. Germain.

Lorsqu'il fut question de minuter une Déclaration & d'autres Ecrits, pour être répandus dans
la

la Grande - Bretagne, il parut que ma crainte & ma défiance n'étoient que trop fondées. Le Prétendant fit des difficultés sur plusieurs articles; ceux principalement qui contenoient une promesse directe *d'assurer* les Eglises d'Angleterre & d'Irlande. On lui avoit dit qu'il ne pouvoit en conscience faire une telle promesse; & le débat ayant duré quelques momens, il me demanda avec chaleur, pourquoi les Toris desiroient si fort de l'avoir, & s'ils attendoient de lui des choses que sa Religion ne pouvoit lui permettre? Il m'ordonna de lui laisser ces minutes pour les examiner. S'il les envoya à la Reine pour être corrigées par son Confesseur & le reste de son Conseil, c'est ce que je ne sçauois dire, mais je le croi fermement. Du moins, est-il sûr qu'il prit assez de temps pour faire tout cela, avant de me renvoyer ces minutes de Bar à Paris, où j'étois retourné. Enfin, quand elles eurent été assez retouchées pour satisfaire ses Casuistes, il les fit imprimer; & mon nom fut mis à la Déclaration, comme si l'original avoit été signé de moi. J'avois jusques-là soumis mon opinion au jugement des autres; mais dans cette occasion, je pris conseil de moi-même. Je lui déclarai que je ne souffrirois point que mon nom parût au bas de cette pièce. J'en brûlai toutes les copies qui me tomberent entre les mains, & l'on en fit imprimer une autre qui n'étoit point contresignée.

Toute la teneur de ces corrections étoit un témoignage continuel de la plus grossière bigoterie: & le tour qu'on avoit donné aux endroits les plus essentiels, réunissoit tous les caracteres imaginables de la prévarication Jésuitique. Le Prétendant avoit alors un intérêt sensible à cultiver le respect que plusieurs des Toris conservoient rellement pour la mémoire

mémoire de la feuë Reine, & que beaucoup d'autres affectoient, comme une marque de leur opposition à la Cour & aux Whigs. Rien ne pouvoit être plus important pour lui, que d'entrelasser, pour ainsi dire, dans sa cause, l'honneur d'un nom si cher au Parti, & de faire entrer la Reine, même après sa mort, comme partie dans la dispute. On ne put jamais gagner sur ce Prince de donner à sa sœur le caractère que ses ennemis mêmes ne lui avoient jamais refusé, ni de se servir à son sujet, de certaines expressions générales, qui n'étoient guères plus que des termes de respect, usités pour la forme, dans les actes publics. En voici des exemples.

Elle étoit nommée dans la minute, *sa sœur de glorieuse & heureuse mémoire*. Dans l'imprimé on retrancha l'épithete *d'heureuse*. *Sa justice eminente & sa piété exemplaire* y étoient touchées par occasion; à ces expressions, on en substitua une autre assez plate, & même, dans le cas présent, susceptible d'être mal prise: c'étoit, *son inclination pour la justice*.

Bien-loin de reconnoître qu'elle eût été ni juste ni pieuse en ce monde, peu s'en fallut qu'il ne la déclarât damnée dans l'autre, conformément aux charitables principes de l'Eglise Romaine.

Lorsqu'il plut au Dieu tout-puissant de la retirer à lui, étoit l'expression employée en parlant de sa mort. Elle fut effacée, & celle-ci mise à la place; *Quand il plut au Dieu tout-puissant de mettre fin à sa vie*.

Il voulut bien passer que, *les Universités étoient des Ecoles de fidélité*: mais il ne crut pas qu'il lui convînt de les appeller, *des Ecoles de Religion*.

Puis-

Puisque son père passe déjà pour saint, & qu'on accreditte tous les jours des rapports de miracles opérés à son tombeau, il auroit bien pû laisser son ayeul en possession du titre de Martyr. Cependant il raya ces mots de la minute : *Ce bienheureux Martyr qui mourut pour son peuple; & ne voulut rien dire de plus que ceci; Il tomba en sacrifice à la rebellion.*

Dans la clause concernant les Eglises d'Angleterre & l'Irlande, il y avoit une promesse très-claire & très-expressse, *de pourvoir efficacement à leur sûreté & à leur rétablissement dans tous les droits qui leur appartiennent.* On ne laissa point subsister cette clause; mais on en fabriqua une autre, dans laquelle l'Eglise d'Irlande étoit omise, & où l'on ne faisoit à celle d'Angleterre que des promesses vagues, déjà contenues dans une autre Déclaration du 20. Juillet précédent.

Il ne faut point de commentaire à un procédé si clair. Le but de ces évasions & de ces obscurités affectées se présente d'abord, & se découvre encore plus dans ce qui me reste à vous dire.

Le Prétendant craignoit si fort d'admettre aucun mot qui pût l'engager trop précisément, que dans un autre endroit où il parloit de *sa sollicitude pour la prospérité de l'Eglise Anglicane*, ce mot *prospérité* fut effacé; & par cette restriction mentale on nous laissa à deviner quel seroit l'objet de cette *sollicitude*. Si ce n'étoit plus prospérité, ce ne pouvoit être que la destruction, ou dans son langage, *la conversion* de cette Eglise.

Je ne finirois point, si j'entreprendois de citer ici tous les termes & les tours équivoques glissés dans cet écrit. Qui ne croiroit

qu'après toutes ces corrections, il auroit été envoyé sans autre précaution? Mais il avoit été composé par des Protestans, & l'on crut ne pouvoir employer assez de préservatifs afin de prévenir toutes les inductions qu'ils en voudroient tirer pour la sûreté de leur Religion. La Déclaration du 20. Juillet avoit été dressée par un Prêtre du Collège des Ecoles, & les expressions en avoient été mesurées avec beaucoup d'art: elles auroient fourni au Prétendant, en cas de besoin, les moyens d'é luder tous ses engagements par de petits sophismes pieux, & des distinctions scholastiques. Cet écrit orthodoxe devoit par conséquent accompagner dans le public la déclaration hérétique, pour servir d'antidote, & rendre l'interprétation de l'une, relative à l'esprit de l'autre. C'étoit donc dans le sens de la Déclaration du 20. Juillet, qu'on entendoit tenir toutes les promesses faites par la suivante. Je ne doute pas que Bellarmin même, s'il eût été le Confesseur du Chevalier, n'eût passé, avec cette restriction, tout le contenu de celle-ci. En effet, la première ne renfermoit pour notre Eglise, que la promesse *d'assurer & de protéger tous ses membres*. Or, il n'étoit pas difficile de trouver une de ces heureuses distinctions entre *la sûreté de l'Eglise Anglicane* considérée en corps, & *la protection personnelle* accordée à chacun de ces membres. Plus d'un projet salutaire pour la destruction des hérétiques, ou pour l'aggrandissement du saint Siège, ont été établis sur de plus légers fondemens. Le même esprit régnoit dans tout le reste; & jusqu'au pardon général, tout étoit limité, aux termes de la précédente Déclaration.

Voilà le compte, que je jugeois trop important pour le supprimer, & que je voulois vous rendre tout de suite, du caractère de ce Prince, par rapport

rapport à la Religion; Vous en conclurez comme moi, ou que les Toris sont grossièrement trompés dans leur opinion à son sujet, ou qu'ils sacrifient à leurs passions tout ce qui doit être précieux & sacré entre les hommes. Quoi qu'il en soit, je reste toujours Tori, & fidèle au Parti.

Dans le premier cas, je m'efforce de le désabuser par une expérience acquise à mes propres dépens, & à son service. Dans le second, je fais du moins mon possible, pour vous rappeler à l'ancien principe dont vous vous êtes écartés. Tant que nous avons vécu ensemble, vous n'avez jamais prétendu travailler à démarche que vous faites à présent pour le rétablissement dont vous êtes si entêtés, est un pas de plus vers sa ruine. Jamais homme de bon sens, bien informé de la vérité, n'entrera dans aucunes mesures pour ce rétablissement, à moins de se trouver, lui & son pays, dans des circonstances si désespérées, qu'il ne lui restât plus, entre des façons de perir, que le choix de celle qui lui plairoit davantage.

L'exil de la famille Royale, sous l'usurpation de Cromwel, fut la principale cause de tous les malheurs, où la Grande-Bretagne & une partie de l'Europe ont été plongées depuis un demi-siècle.

Les deux freres, Charles & Jacques, se laisserent alors infecter du Papisme dans un degré proportionné à leurs différents caracteres. Charles avoit de l'esprit, & son bon jugement servit d'antidote au poison. Jacques, le plus simple des hommes, but le calice jusqu'à la lie. Ce poison rencontra dans son tempérament, toute la crainte, la crédulité & l'obstination propres à fortifier & précipiter son effet. Charles eut toute sa vie un travers singulier. C'étoit

de convoiter & même de contribuer indirectement à l'accroissement d'une Puissance qui troublait déjà la paix, & menaçait la liberté de l'Europe; mais il ne s'écarta jamais plus loin. L'opposition de ses Parlemens & ses propres réflexions l'arrêtèrent là. Le Prince & le peuple étoient, il est vrai, jaloux l'un de l'autre; & ce fut la cause de beaucoup de désordres actuels, comme l'origine de grands maux à venir. Mais une espèce de combat entre ses bons & ses mauvais principes, le rendit capable de maintenir ensemble, pendant un règne de plus de vingt ans, sur un pied assez tolérable, l'autorité de la Couronne & la prospérité de la Nation. Jacques, enivré d'un zèle superstitieux & enthousiaste, courut tête baissée à sa ruine, en croyant précipiter la nôtre. Son Parlement & son peuple firent leur possible pour le sauver, en le gagnant. Ce fut en vain; il n'avoit aucun principe par où on pût le prendre: ses bonnes qualités même tournèrent à son préjudice, & son amour pour sa patrie se mit de moitié avec sa bigoterie. Nous avons appris de nos pères ce qui en arriva. Le révolution de 1688. sauva la Nation, & ruina le Roi.

Aujourd'hui, l'éducation du Prétendant l'a rendu infiniment moins propre que son oncle, & aussi peu fait que son père, pour être Roi de la Grande-Bretagne. Ajoutez à cela, qu'il n'y a point de ressource dans son esprit. Les hommes du meilleur sens ont de la peine à surmonter les préjugés religieux, qui sont les plus forts de tous: mais il est, lui, l'esclave des plus foibles. La verge est toujours suspendue sur sa tête, comme l'épée de *Damoclès*. Il tremble devant sa mère, & à l'aspect de son Confesseur. Que peut donc attendre d'un tel caractère, un membre, lequel qu'il soit, de l'Eglise Angli-

Anglicane? Faut-il par une autre révolution, retomber dans le même état, dont la première nous a délivrés? Prenons exemple des Catholiques Romains, qui agissent très-sagement, en refusant de reconnoître un Prince Protestant. Henri IV. avoit pour le moins un aussi bon titre à la Couronne de France, que le Prétendant à la nôtre. La Religion seule se trouvoit dans son chemin; & s'il n'eût écarté cet obstacle, il ne seroit jamais monté sur le Trône. Nous soumettrons-nous à un Prince Papisté, qui n'imiteroit pas plus Henri IV. dans cette conduite, que dans les belles qualités dont l'assemblée fit de lui le plus honnête homme, le plus brave Capitaine, & le plus grand Prince de son temps? Permettez-moi de faire ici quelques observations, dont les conséquences rentrent dans mon sujet.

Une bienveillance générale & une charité universelle semblent être établies dans l'Évangile, comme les marques distinctives du Christianisme. Il est arrivé néanmoins, je ne sçai comment, que dans tous les siècles de l'Église, ceux, qui en font profession, ont paru animés d'un esprit tout-à-fait opposé à celui-là. Dans le temps même qu'ils étoient encore clairsemés dans le monde, tolérés en quelques endroits, établis nulle part, leur zèle consuma souvent leur charité. Le Paganisme, alors la Religion établie par les Loix, fut souvent insulté par eux, les Cérémonies troublées, les Autels renversés. Aussi-tôt que par la faveur de Constantin, leur nombre fut augmenté, & les rênes du gouvernement mises entre leurs mains, ils commencèrent d'employer les armes temporelles, non-seulement contre les autres Religions, mais contre différentes Sectes qui s'élevèrent dans la leur. On peut affirmer hardiment, qu'il y a eu plus de sang répandu dans les disputes
de

de Chrétiens à Chrétiens, que dans toutes les persécutions des Empereurs Payens, & les conquêtes des Princes Mahometans. Ceux-ci leur faisoient quartier? mais les Chrétiens n'en ont jamais reçu les uns des autres. Leur Religion est actuellement tolérée parmi les Mahometans; les dômes des Mosquées & ceux des Eglises, s'élevent dans la même enceinte: mais il seroit fort difficile de trouver un exemple, qu'une Secte de Chrétiens en ait toléré une autre qu'il auroit été en son pouvoir d'extirper. On a été plus loin dans ces derniers siècles; ce qui avoit été puni jadis, a depuis été enseigné. La persécution a été réduite en système. Les disciples d'un Maître si humble & si doux, ont avoué une tyrannie que les plus barbares Conquérens n'ont jamais exercée. Des Casuistes pernecieux ont fait du parjure un devoir, à l'égard de ceux qui professent une croyance différente; & le meurtre même est devenu un moyen de salut. Je sçai que les Eglises réformées ont été bien éloignées de ces cruels excès, autorisées autant par l'exemple, que par la doctrine de la Cour de Rome; (quoique Calvin eût pris pour sa devise à la tête de l'édition Françoisse de son Institut, une épée flamboyante avec ces mots: *Je ne suis point venu mettre la paix, mais l'épée*); mais je sçai aussi que la différence consiste plus dans les moyens, que dans le but de leur politique. L'Eglise Anglicane, celle de toutes où il y a le plus d'humanité, déracineroit volontiers toute autre Religion, si la chose étoit en son pouvoir. Elle ne seroit ni brûlée, ni pendre: sa méthode seroit plus douce, & peut-être plus efficace.

Puis donc qu'il régné encore parmi les Chrétiens, une anxiété si invétérée, est il rien de plus absurde à des gens qui ont adopté une croyance, que de confier
le

le pouvoir suprême, en tout ou en partie, à quelqu'un qui en professe une différente? Mais ne feroit-ce pas, sur-tout à nous, une extrême folie de nous livrer à des Catholiques Romains? Un Papisse auroit-il lui-même le front de s'y attendre? Lui, qui nous regarderoit comme hérétiques, comme rebelles à une autorité légitimé, divine même; & qui, par conséquent, croiroit faire œuvre méritoire, de nous réduire à l'obéissance par toutes sortes de voies. Il en est, je le sçai, plusieurs parmi les Catholiques, qui pensent plus généreusement, & dont la Morale n'est point corrompue par ce qu'on appelle Religion. Mais c'est l'esprit du Clergé qui est à craindre; c'est sa balance, dans laquelle un lambeau d'une parabole emporte tout le Décalogue: *Compelle eos intrare*; Maxime, que les Prêtres appliquent à leur fantaisie: & tel sera toujours l'esprit de tout Prince assez foible pour se soumettre à leur direction.

En voilà beaucoup plus que je ne m'étois proposé de vous dire, lorsque j'ai pris la plume. Je suis persuadé que si ces Mémoires peuvent jamais vous parvenir, ils vous mettront en état de balancer le comte entre le Parti & moi. Jusqu'à la mort de la Reine, il est, je crois, au pair. Les Torts me distinguoient alors par leur approbation, & par le crédit que j'avois sur eux. Je travaillois de mon côté, à mériter cette distinction, en les servant, malgré tous les sujets actuels de découragement, & la perspective peu éloignée des plus grands dangers. Depuis, il s'en faut bien que la balance soit égale. Tout Juge impartial pourra décider si c'est moi qui suis redevable. Quant au jugement du public, soit pour le présent, soit pour l'avenir, je n'en suis guères en peine. *Suum cuique decus posteritas rependet.*

F I N.

D 5

PIÈCES

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

On n'a pas jugé à propos d'inserer ici le procès de Mylord Bolingbroke, si l'on peut appeller ainsi les chefs d'accusation portés contre lui par M. Robert Walpole, & le jugement prononcé contre un absent qui n'avoit pas été entendu. Son crime étoit d'avoir servi fidèlement une Reine qui donna la paix à l'Europe: surtout, on ne lui pardonna point le voyage qu'il fit à la Cour de France en 1712. avec des instructions & des pleins-pouvoirs, pour arrêter les Préliminaires. On n'aura pas de peine à croire que, dans les circonstances, il fut regu à Versailles comme un Dieu tutelaire. Les Hollandois & la Cour de Vienne lui en sçurent encore plus mauvais gré, que les Whigs & les Hannoveriens. Et ces deux Puissances ne desiroient pas moins ardemment de se venger sur lui, du mauvais succès de tous leurs efforts pour empêcher la paix. Ceci expliquera un endroit de la Lettre suivante. Le Continuateur de Rapin-Thoiras l'avoit supprimé: on l'a rétabli, d'après une copie fidelle & authentique.



LET-

LETTRE
DE MYLORD
BOLINGBROKE
A MYLORD
LANSDOWN.

Douvres, 27. Mars 1715.

J'ai quitté Londres avec tant de précipitation, que je n'ai pas eu le temps de prendre congé d'aucun de mes amis : j'avois des avis certains & réitérés, de la part de ceux qui sont dans le secret des affaires, qu'il avoit été résolu par ceux qui ont le pouvoir de l'exécuter, de me faire perdre la tête sur un échaffaut. Mon sang devoit être le ciment de nouvelles alliances. *Mon innocence n'auroit pu faire ma sûreté; puisque ce sang étoit demandé au dehors, & qu'il avoit été décidé au dedans, qu'il étoit nécessaire de le répandre.* S'il y avoit eu la moindre apparence que l'on m'eût fait mon procès d'une manière libre & avec candeur, après avoir été comme condamné par les deux Chambres du Parlement sans m'entendre; je n'aurois pas refusé de subir l'examen le plus rigide. Je défie mes ennemis les plus inveterés, de produire une seule preuve d'aucune intelligence criminelle, ou de la moindre corruption dans l'administration des affaires auxquelles j'ai eu part.

Si mon zèle pour l'honneur & de la dignité de la Reine, & pour le véritable intérêt de ma Patrie, m'a quelquefois porté à m'exprimer avec trop de chaleur & d'une manière peu circonspecte; j'espère qu'on l'interprétera de la façon la plus favorable. Ce m'est une consolation dans mes malheurs, d'avoir servi ma Reine en bon & fidèle sujet, sur-tout, en ce quelle avoit le plus à cœur, qui étoit de délivrer son peuple d'une guerre sanglante & onéreuse; & d'avoir toujours été trop bon Anglois, pour sacrifier l'intérêt de ma Patrie à quelque allié étranger que ce soit. Et cependant, voilà le seul crime qui m'en bannit, &c.

LET.

LETTRE SECRETE
DU COMTE DE STAIR,
Ambassadeur d'Angleterre à la Cour de France,

A MONSIEUR
JACQUES CRAGGS,

Un des seconds Secrétaires d'Etat.

M.

Vous avez vû par ma dépêche, l'état de la négociation : j'ai à présent à vous parler, en particulier, de Bolingbroke.

Je l'ai vû chez moi le jour après l'arrivée de M. Pitt, & nous avons en ensemble une conversation d'une heure & demie, dont la substance est, que lui Bolingbroke, rentroit du meilleur de son cœur, dans son devoir envers son Roi & sa Patrie, & que rien au monde n'étoit capable de le détacher de cette résolution, quand même Sa Majesté ne trouveroit pas à propos de lui faire grace. Qu'il étoit prêt, dès ce moment, à s'employer avec moi dans ce pays-ci pour le service du Roi, si je croyois qu'il y pouvoit être utile à quelque chose ; & qu'il me communiqueroit tout ce qui viendroit à sa connoissance, qui me pourroit être de quelque usage ; & qu'il m'aideroit volontiers de toutes les lumières qu'il pourroit avoir acquises par ses habitudes ici.

Il me dit, que je sçavois bien, par son caractère, qu'il ne faisoit pas les choses à demi ; qu'en rentrant en son devoir, il se proposoit de servir le Roi & sa Patrie avec zèle & avec affection : Que pour cet effet, il se croiroit obligé, par toutes les obligations du devoir, de la reconnoissance, de l'honneur & de l'intérêt même, d'informer le Roi de
tout

tout ce que son expérience lui pourroit suggérer d'utile pour le service de Sa Majesté, pour l'assèment de la tranquillité publique, & pour prévenir tous les projets qui se pourroient former en faveur de les ennemis: Qu'il feroit tout ce qui dépendroit de lui, de faire rentrer les Toris, qui ont embrasé le parti du Prétendant, dans leur devoir, en leur faisant voir quelle espee d'homme le Prétendant étoit; & qu'ils se trompoient, s'ils croyent qu'ils pourroient avoir la sûreté avec lui, ou pour leur liberté, ou pour leur religion: Que pour faire cela, il étoit nécessaire, même pour le service du Roi, que lui Bolingbroke ne fût pas perdu de réputation, qu'il ne passât pas pour délateur.

Il insista beaucoup sur cet article. „Ce que je propose de faire, me dit-il, est digne d'un honnête homme, convaincu de son erreur, & touché d'un vrai repentir; c'est ce que je ferai hautement & à la face de l'Univers: & permettez-moi d'ajouter, que c'est un service réel que je rendrai au Roi & à ma Patrie. Mais de consentir à trahir des particuliers, ou à révéler ce qui m'a été confié, ce seroit me deshonorer à jamais.

Je ne dois pas oublier à vous dire, qu'outre son éloignement pour le Prétendant, il m'a témoigné beaucoup de dépit contre la France; & je suis sûr qu'il me parloit sincèrement.

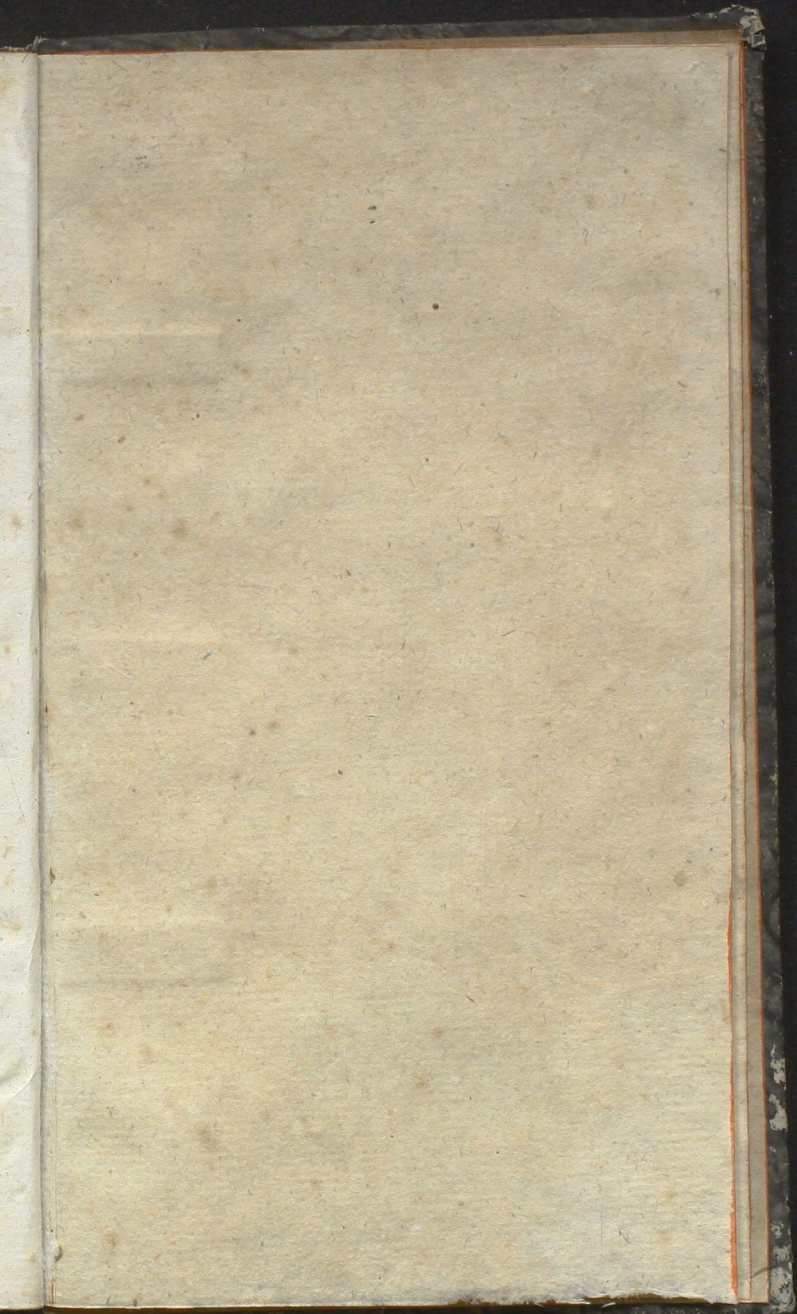
Je serai bien-aisé d'être instruit au plutôt touchant les intentions du Roi à son égard, & de ce que je dois lui promettre au nom de Sa Majesté; afin qu'il puisse être en état de se retirer de ce pays-ici, où j'apprehende qu'il ne fait pas bon pour lui.

Pour

Pour moi, je vous avoue franchement, que je crois qu'il m'a parlé dans la sincérité de son cœur; qu'il est résolu de faire de son mieux pour abbatre le parti du Prétendant, & pour le déraciner tout-à-fait, si cela dépendoit de lui: & il me paroît certain, qu'il n'y a personne qui puisse nuire au Prétendant au point qu'il le peut faire.

A la fin de notre conversation, il me fera la main, & me dit: „Mylord, si l'on me fait la justice de croire que mes professions sont sincères, plus ils ménagent ma réputation, plus ils font le service du Roi. Si au contraire ils me soupçonnent de ne pas marcher droit, ils auront raison d'exiger de moi des conditions que j'aurai en même temps raison, comme un honnête homme, de refuser. Les difficultés que je fais de promettre trop, peuvent servir de garans que je tiendrai ce à quoi je m'engage. En tout cas, le temps & ma conduite uniforme convaincront tout le monde de la droiture de mes intentions: & il vaut mieux attendre ce temps avec patience, quelque long qu'il puisse être que d'arriver avec précipitation à son but, en sortant du grand chemin de l'honneur et de la probité.,,





112447a

(112)

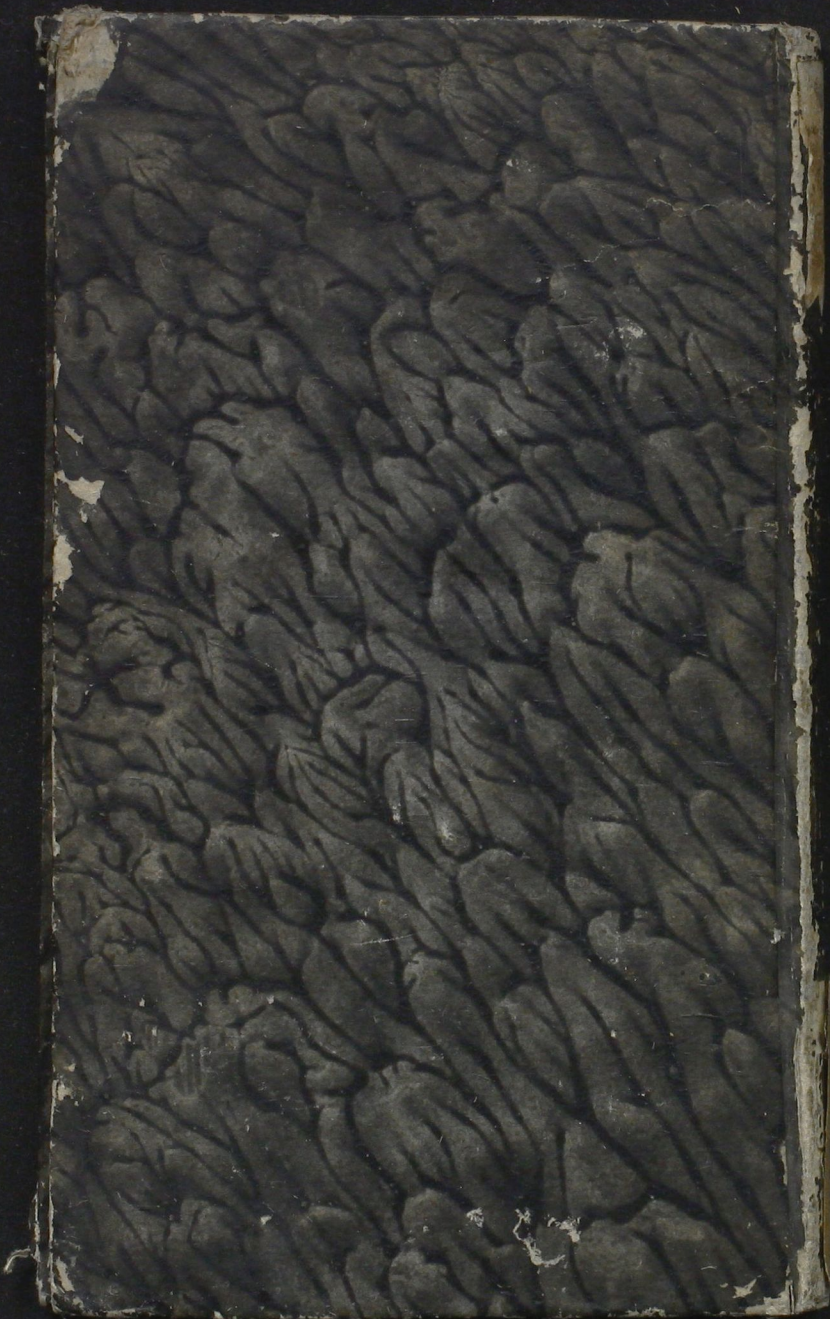
vol 18

ULB Halle

3

006 301 460







DFG

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt

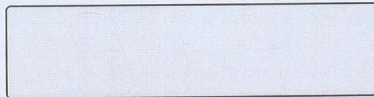
Digitalisierung von Drucken des 18. Jahrhunderts

PPN 137203136

Bolingbroke, Henry St. John (Jene 1758)

AB 112447 a (2)

St. L



137203136

Visual  Library

